

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 206

MONTREAL, LE MERCREDI 7 SEPTEMBRE 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

LE MONDE

L'ÉCONOMIE

L'ÉCONOMIE

Péché de jeunesse

Mitterrand, un ex-pétainiste? À huit mois des présidentielles, l'affaire a l'effet d'une bombe

C'est la mine triste que les Parisiens ont découvert de retour des vacances à la une de leurs journaux une photographie de François Mitterrand aux côtés du maréchal Pétain. Le cliché fut croqué trois mois seulement après la rafle du Vel' d'Hiv' qui entraîna la déportation de milliers de Juifs vers les camps d'extermination. L'année politique s'était close sur les vœux de prompt rétablissement adressés au chef d'Etat hospitalisé. La nouvelle saison s'ouvre sur l'exposé des liaisons dangereuses du jeune militant de droite que fut, dès 22 ans, le président français.

À huit mois des élections présidentielles et alors que celui-ci s'apprêtait à entrer tranquillement dans les manuels d'histoire, l'affaire a l'effet d'une bombe.

Péchés de jeunesse? C'est bien ce que se demande le tout Paris à la lecture de la brique de 600 pages, intitulée *Une jeunesse française*.

François Mitterrand 1934 et 1947 (Fayard), que consacre Pierre Péan aux balbutiements politiques du leader socialiste. Non, François Mitterrand n'a jamais été militant de la Cagoule, une organisation terroriste d'extrême droite issue de l'Action française, explique Péan qui a longuement interviewé le principal intéressé. Mais il fut dans sa jeunesse un pétainiste convaincu qui défilait sous la bannière «Travail, Famille, Patrie».

Péan nous fait découvrir un jeune passionné tiraillé de contradictions. Un nationaliste de droite qui flirte avec le romantisme. Un littéraire qui écrit dans les revues pétainistes et fait l'éloge du poète communiste Aragon. Un militant qui marche «contre l'invasion métèque» en février 1935 avant de devenir l'ami d'un avocat juif de gauche, Georges Dayan. Un petit fonctionnaire de Vichy qui sollicite l'ordre pétainiste de la francisque puis gagne Londres pour participer à la résistance sans même attendre sa médaille. Bref l'acteur ambitieux d'une époque où les révolutions de droite et de gauche se mêlaient pour former un tout inextricable pendant que la jeunesse, toutes tendances confondues, rêvait du grand soir purificateur.

Le président a-t-il rompu avec Pétain en octobre 1942 comme il l'affirme? On se chicanera encore longtemps à ce sujet dans les cénacles parisiens. Mais plusieurs ont déjà décelé dans les années de jeunesse de Mitterrand la cause de ses attitudes parfois conciliantes avec la droite radicale.

Est-ce pour avoir éprouvé les tentations de l'horreur, qu'il s'est entêté si longtemps à fleurir chaque année la tombe de Pétain en dépit des protestations des victimes des rafles nazies? Est-ce par sympathie pour ceux qui n'ont pas su, contrairement à lui, résister à la collaboration qu'il s'oppose toujours au procès de son ami René Bousquet, ancien secrétaire général de la police accusé d'avoir ordonné la déportation des Juifs de France? Est-ce pour avoir soutenu l'Algérie française qu'il fit voter l'amnistie en faveur des officiers qui s'insurgèrent en 1962 contre la décision du général de Gaulle de rendre l'Algérie aux Algériens?

Une seule chose est sûre. Celui qui, après la libération, fut ministre à 31 ans a acquis pendant ses années de jeunesse une connaissance parfaite de la France conservatrice et catholique où grouillaient des groupuscules de toute sorte. Expérience précieuse pour le fin stratège qui, pour se hisser au pouvoir, devra apprendre à diviser la droite avant d'unir la gauche.

C'est un secret de polichinelle que François Mitterrand a ordonné en 1982 aux chaînes de télévision d'inviter plus souvent le leader du Front National, Jean-Marie Le Pen. Avant chaque élection, Mitterrand excelle à jouer la carte de l'extrême droite pour mieux embêter ses adversaires ainsi que le soulignait un autre de ses biographes, le directeur du *Figaro* Franz-Olivier Giesbert: «La stratégie présidentielle est claire: casser et déstabiliser la droite en favorisant le Front National».

Pour l'instant, le soudain engouement pour les biographies mitterrandiennes (une dizaine de titres en librairie) contribue à égratigner toujours plus les socialistes déjà en débandade. C'est avec peu de conviction que Laurent Fabius s'est contenté d'affirmer que «ce qui compte, c'est le cheminement d'un homme tout au long de sa vie», alors que le socialiste Pierre Moscovici se déclarait «choqué».

Si les électeurs s'interrogent encore sur les erreurs de jeunesse de leur président, celui-ci a choisi de se donner l'absolution. «Dans ces périodes troublées, quand on est jeune de surcroît, il est très difficile de faire des choix. Je m'en suis plutôt bien sorti», a-t-il confié.

On n'est pas sérieux quand on a 17 ans!

Jean-Paul II annule sa visite à Sarajevo

PAGE A 5



Bell frappe un grand coup contre la concurrence

PAGE B 2



Hausse de 32 centièmes du taux d'escompte

PAGE B 2

Sondage Sondagem-LE DEVOIR-TVA-The Globe and Mail

Les Québécois accordent une autre chance au Canada anglais

Parizeau devra poursuivre le dialogue

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

S'il veut satisfaire les attentes de son électorat, Jacques Parizeau devra s'efforcer de poursuivre le dialogue avec le Canada anglais, après son arrivée au pouvoir.

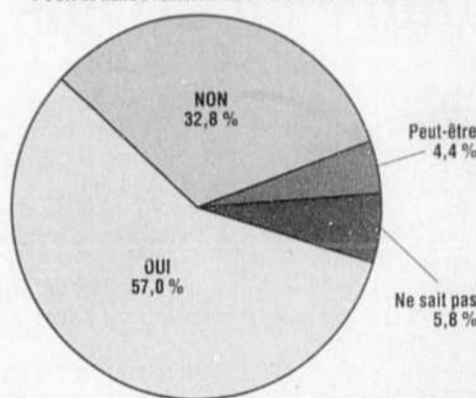
Tout en s'apprêtant à élire un gouvernement souverainiste, la majorité des Québécois (57%) croient qu'il faudra donner «une autre chance» à des négociations avec le reste du Canada, pour le renouvellement du fédéralisme canadien. Alors que 38,2% s'y opposent.

Cette conclusion ressort de l'enquête d'opinion publique réalisée par la maison Sondagem, entre le 30 août et le 4 septembre, pour le compte du *Devoir*, du réseau TVA et du quotidien torontois *The Globe & Mail*.

Effectué auprès de 1011 répondants, ce sondage montre comment les électeurs envisagent l'avenir des relations Ottawa-Québec, au lendemain d'une victoire péquiste.

Majoritairement, (47,7% contre 35,4%) les Québécois conviennent qu'une victoire du PQ, lundi prochain, serait considérée par le Canada anglais comme «un affront». Ils ne doutent aucunement que si Daniel Johnson demeurerait premier ministre, la réaction du Canada anglais serait enthousiaste. Mais majoritairement, (41,2% contre 38,7%) ils ont répondu non à la question: «Pensez-vous qu'une victoire du Parti libéral serait considérée par le Canada anglais comme une soumission du Québec au fé-

PERSONNELLEMENT, DONNERIEZ-VOUS UNE AUTRE CHANCE À DES NÉGOCIATIONS AVEC LE RESTE DU CANADA POUR LE RENOUVELLEMENT DU FÉDÉRALISME CANADIEN?



VOIR PAGE A 8: CHANCE

Fin d'été



PHOTO JACQUES NADEAU

JOURNÉE mémorable entre toutes hier pour la petite Camille Gagnon-Carrier, cinq ans, qui fait son entrée à l'école Laurier, de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Contrairement à la plupart des commissions scolaires, la CECM débutait en effet sa saison scolaire hier, soit environ une semaine après le reste du Québec.

Échec à la dame

Les grands partis tendent à opposer leurs candidates ou à leur laisser des comtés imprenables

Lundi prochain, le nom d'à peine plus de 50 femmes sera inscrit sur les bulletins de vote pour l'un ou l'autre des deux principaux partis. Moins qu'aux élections de 1989. Et leurs chances d'être élues sont encore plus minces; plus du tiers d'entre elles se feront la lutte... dans le même comté!

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Il est encore loin le jour où l'Assemblée nationale sera à moitié féminine. Malgré le vent de changement qui habite l'électorat, 51 femmes brigueront les suffrages à ces élections, comparativement à 53 en 1989. Le PLQ a accru de 21 à 23 le nombre des femmes dans son équipe. Mais le Parti québécois qui, selon toute vraisemblance, file droit vers le pouvoir, n'a recruté que 28 candidates, lui qui

en présentait 33 aux dernières élections provinciales.

Mais ce qui, entre tout, surprend le plus dans la présence féminine aux urnes, c'est que 18 candidates sur les 51 recrutées par le PQ et PLQ se livrent un duel pour obtenir le même siège.

Le face-à-face qui oppose la ministre libérale Lucienne Robillard et l'ex-députée générale

VOIR PAGE A 8: ÉCHEC

Parizeau attaque, Johnson se replie

À moins d'une semaine du verdict des Québécois, la campagne des chefs a emprunté hier des voies radicalement différentes illustrant les fortunes promises à chacun par les sondages: l'un sur la défensive, l'autre à l'attaque. Déjà malmené par le dernier sondage *Le Devoir-TVA-The Globe and Mail* qui place son parti à près de 11 points du PQ, le premier ministre Daniel Johnson a connu une journée pénible, au cours de laquelle il a choisi de brandir les dangers qui, selon lui, guettent les Québécois qui seraient tentés d'élire les souverainistes avant de rejeter leur option dans un référendum. La consultation de 1980 fut «le moment le plus difficile de notre histoire», «l'événement qui nous a le plus divisés et affaiblis», a dit M. Johnson à Sherbrooke, avant d'être accueilli plutôt sèchement par des exploitants de loterie vidéo mécontents. Quant à Jacques Parizeau, il a évoqué pour la troisième fois en une semaine, à Sainte-Foy, la nécessité pour le Québec d'alléger sa réglementation dans plusieurs secteurs. Bien qu'il en ait déjà proposé un renforcement, le chef péquiste affirme maintenant que la réglementation codifiée dans des milliers de pages doit faire place à l'appui et à la confiance mutuels, ce qui «ne veut pas dire qu'il n'y aura plus de contrôle du tout».

Nos informations en page A 4

VOIR AUSSI EN PAGE A 4

- Les étudiants choisissent le PQ par défaut
- Daniel Johnson à Musique Plus: Être réincarné en personnage de *La guerre des étoiles*

Chrétien, Johnson et le Rocket dans le Larousse

D'APRÈS AFP

Jean Chrétien, Daniel Johnson et Maurice Richard ont tous trois fait leur entrée dans la nouvelle édition 1995 du *Petit Larousse*, marquant ainsi une nouvelle sensibilité de la Bible des dictionnaires français pour les personnalités outre-atlantiques.

L'édition 95 n'a accueilli par ailleurs que deux nouveaux anglicismes: «soft» et «hard», une cuvée modeste, estiment les observateurs, même si les éditeurs du *Petit Larousse* affirment ne pas avoir été influencés par la très controversée loi Toubon sur la défense du français.

Le dictionnaire *Petit Larousse*, créé en 1906, n'a rien d'officiel mais il est devenu, au fil du siècle, le véritable baromètre de l'évolution de la langue française. Et si ses auteurs participent aux commissions de terminologie qui se penchent sur les mots nouveaux, ils ne sont astreints

VOIR PAGE A 8: LAROUSSE

Le mouvement raélien

Le Devoir a publié le 12 juillet 1993 un reportage sur le mouvement raélien. On trouvera aujourd'hui en page A-7 le point de vue de cette organisation.

INDEX

AgendaB6
Avis publicsB4
ClasséesB7
CultureB7
ÉconomieB2
ÉditorialA6
Le mondeA5
Mots croisésB4
Les sportsB5

MÉTÉO



Montréal
Nuageux avec éclaircies et 40% de probabilité d'averses.
Max: 19

Québec
Nuageux avec éclaircies, 40% de probabilité d'averses. Max: 18

Détails en B4

Dix-huit comités d'écoles de village font front commun contre les fermetures

RACHEL DUCLOS
LE DEVOIR

Réunis dans la salle municipale de Batiscan, en Mauricie, des parents représentant 18 comités de défense d'écoles fermées ou menacées ont décidé, hier, de former un regroupement provincial. Par la même occasion, ils ont demandé des engagements de la part des partis politiques, afin que des mécanismes de survie de la dernière école du village soient mis en place.

«Le comité a été formé parce qu'il faut prendre les moyens pour que survive la dernière école du village», explique Anne Laganière, porte-parole et membre du comité de défense de l'école de Batiscan.

Les parents «exigent» des engagements fermes de la part des partis politiques pendant la présente campagne électorale. Ils dénoncent le Parti libéral, qui, selon eux «nous a servi l'argument de l'autonomie des commissions scolaires». Ils reprochent au premier ministre Johnson et au ministre Jacques Chagnon d'avoir affirmé qu'ils n'intervien-

draient pas dans le dossier.

Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, s'est engagé vendredi dernier à réinstaurer une politique budgétaire favorisant le maintien de la dernière école du village. «Ces déclarations soulèvent incontestablement certains espoirs, disent les parents dans leur communiqué de presse, quoique ne présentant pas d'engagement écrit.»

Les parents rappellent que si le sujet des fermetures d'écoles est tant débattu dans la présente campagne électorale, c'est grâce à leur action. «En fait, ni le programme politique du Parti libéral, ni celui du Parti québécois, ni même celui de l'Action démocratique ne font mention du problème des fermetures des dernières écoles de village et de quartier», est-il écrit dans le communiqué de presse.

Tout au long d'une journée de discussions, à laquelle ont participé beaucoup plus de gens que prévu, les représentants, qui auparavant ignoraient ce que les autres avaient entrepris, ont fait connaissance. Un exercice utile. «Chacun a raconté son expérience, dit Mme Laganière. On s'est rendu compte qu'on se ressemble beaucoup. Ça nous en-

courage, on se rend compte qu'on n'est pas tout seul.»

Les villages de Batiscan, Lefebvre et du quartier Saint-Jean-Eudes de Jonquières ont, séparément et pratiquement sans se consulter, initié des démarches similaires de demande de permis d'une école privée. Les enfants des trois écoles qui y ont été fermées ne vont pas là où leur commission scolaire les avait relocalisés, mais suivent des cours dans des locaux prêtés par la municipalité. Des professeurs qualifiés y donnent des cours et leur salaire est payé grâce à des levées de fonds. Ce sont des bénévoles qui assument toutes les autres tâches.

Les commissions scolaires ont dû effectuer des compressions de 1250 milliard \$ depuis dix ans, dont 150 millions \$ l'année dernière, des sommes qui ont dû être récupérées en rationalisant. Ainsi, les enfants d'une école avec quelques locaux vacants ont souvent été dispersés dans plusieurs écoles de villages voisins. Au grand dam des parents qui affirment que: «Ecole fantôme -village fantôme».

En Alberta, on paie plus cher l'alcool depuis la privatisation de la société d'État

40 % des 3000 employés ont perdu leur travail

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

La privatisation de la Société des alcools d'Alberta annoncée en septembre 1993 a eu des effets dévastateurs pour les employés, les consommateurs et les fonds publics.

Telle est la conclusion d'une étude menée par le Centre canadien de recherche en politiques de rechange et rendue publique par le Syndicat des employés de la SAQ.

Cette étude, pilotée par Gordon Laxer de l'Université d'Alberta et Duncan Green de l'Université de Calgary, établit que les consommateurs paient plus chers l'alcool depuis la privatisation et que l'indice des prix à la consommation d'Alberta a subi un bond de dix points attribuable aux hausses de tarif des spiritueux.

Il ressort également de cette étude que 40% des 3000 employés ont perdu leur travail et touchent l'assurance-chômage.

Chez les autres, le salaire horaire a souvent régressé de 15\$ à 68 l'heure. Malgré cela, plusieurs magasins fermeront probablement leurs portes à court terme et les consommateurs des régions éloignées paieront plus chers qu'à Calgary et Edmonton.

Les revenus touchés directement de la privatisation ne sont pas à la hauteur des promesses non plus. Ils n'ont pas atteint les 88 millions \$ prévus mais un maigre 37,5 millions \$.

Déjà, les intermédiaires ont commencé une vaste campagne pour la diminution des taxes et l'augmentation de leur marge bénéficiaire jugée insuffisante. Cette entreprise publique rapportait bon an mal an 400 millions \$ à l'État (434 millions \$ en 1992), mais cela n'est plus le cas.

La SAQ a rapporté 478 millions \$ au gouvernement du Québec l'an

dernier et 171 millions \$ au gouvernement fédéral.

Le président du syndicat des employés de la SAQ, Ronald Asselin, faisait remarquer hier que la vente de l'usine d'embouteillage de la SAQ est une erreur car elle supprime une source de profits importante.

Léo-Paul Lauzon, chercheur à l'UQAM, affirme que le contrôle de la qualité des vins va diminuer. «Les embouteilleurs de piquette ont été jusqu'à mettre du prestone dans le vin», a-t-il dit et Michel Chartrand d'ajouter que c'est pour mieux passer l'hiver. Qu'on repense l'usine et qu'on la modernise, demande l'universitaire, mais pourquoi drainer l'épargne vers un secteur non productif?

L'analyste estime aussi que le choix des différents alcools et vins a diminué de 75% en Alberta depuis la privatisation.

«C'est absurde de multiplier les points de vente pour diminuer le choix des marques», ajoute-t-il. Ronald Guèvremont, du syndicat des employés, mentionne finalement que le gouvernement ne doit pas considérer l'alcool comme une marchandise ordinaire.

L'objectif rendu public par l'État est de réduire de 20% la consommation d'alcool d'ici l'an 2000, rappelle-t-il, et ce n'est pas en privatisant la vente des spiritueux que cela se réalisera.

Ronald Asselin a conclu hier le dévoilement de cette étude en annonçant que le syndicat réclame un vaste débat public avant toute velléité de privatisation de la SAQ par le nouveau gouvernement.

Une pétition est en cours à ce sujet. On a obtenu 50 000 signatures et on se propose de doubler celles-ci rapidement.

Les candidats des différents partis politiques seront sollicités à ce sujet avant l'élection de lundi prochain.

Réduction des chevauchements gouvernementaux

Ottawa se bute aux réticences de plusieurs provinces

Le nombre d'emplois à temps partiel a doublé en 20 ans

Ottawa (PC) — Depuis 1975, le nombre d'emplois à temps partiel a augmenté chaque année pour atteindre 2,9 millions en 1993, rapporte Statistique Canada. Il a plus que doublé entre les années 1975 et 1993.

En fait, près de la moitié (46 %) des 3,5 millions nouveaux emplois créés au cours des 18 dernières années étaient des emplois à temps partiel.

Bien que le nombre d'emplois à temps plein ait augmenté pendant cette période, il a décliné au cours des deux dernières récessions.

Selon Statistique Canada, est considéré emploi à temps partiel un emploi qui exige moins de 30 heures par semaine.

La plupart des travailleurs à temps partiel le sont par choix. En 1993, 43 % de ceux-ci fréquentaient une institution scolaire alors que 42 % disaient ne pas vouloir d'emploi à temps plein. Les raisons varient: 13 % invoquaient des obligations personnelles ou familiales, alors que deux pour cent se sentaient incapables d'assumer un emploi à plein temps pour cause de maladie ou d'invalidité.

Ce sont les femmes, surtout, qui occupent les emplois à temps partiel. Ceux-ci sont concentrés dans trois domaines: les services, la vente et le travail de bureau.

En 1993, bien que les femmes représentaient 45 % de l'ensemble de la main-d'œuvre, elles constituaient 71 % des personnes qui occupaient un emploi à temps partiel par choix.

Ottawa (PC) — La première tentative des libéraux fédéraux pour réduire les coûts du chevauchement des programmes gouvernementaux — la création d'une commission nationale des valeurs mobilières — vient de buter contre une fin de non-recevoir de la part de certaines provinces.

Les positions des négociateurs divergent tellement que certains gouvernements provinciaux envisagent de mettre sur pied leur propre commission nationale des valeurs, en se passant d'Ottawa, affirment des fonctionnaires fédéraux et provinciaux, sous le sceau de l'anonymat.

L'uniformisation des lois et règlements sur les valeurs mobilières — très disparates d'une province à l'autre — a été l'un des premiers objectifs que s'est fixés le gouvernement fédéral peu après son arrivée au pouvoir, l'an dernier.

Le projet a reçu une nouvelle impulsion en décembre dernier, quand les premiers ministres ont convenu d'étudier la création d'une commission nationale des valeurs, comme le recommandaient les premiers ministres des provinces maritimes, avec l'appui de leur homologue ontarien, M. Bob Rae.

Québec s'est retiré de toute négociation fu-

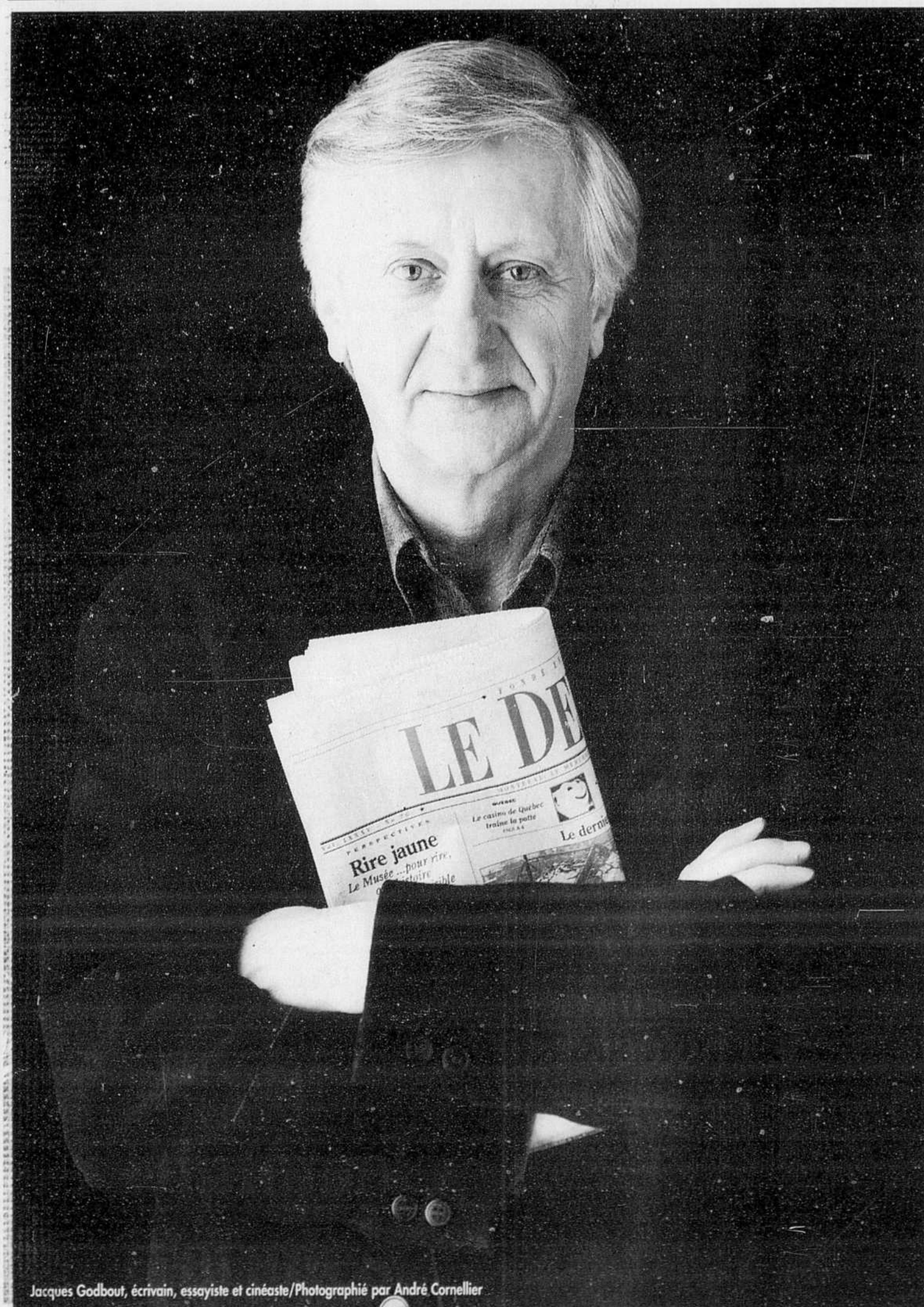
ture, au printemps. En mai, Ottawa allait de l'avant, sans le Québec.

Ottawa a soumis aux provinces restantes un modèle destiné à remplacer toutes les commissions provinciales de valeurs mobilières, à l'exception de celle du Québec, par un organisme de réglementation national, dont le siège se trouverait à Toronto.

Le gouvernement fédéral a demandé à avoir l'accord préliminaire des provinces d'ici juillet. Mais l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique ont exprimé des réticences devant une proposition conçue exclusivement par Ottawa, et en vertu de laquelle, entre autres, il n'y aurait aucun partage de pouvoirs entre le fédéral et les provinces.

Ottawa a notamment demandé aux provinces d'amender leurs lois respectives sur les valeurs mobilières pour déléguer leur juridiction au palier fédéral et éviter un débat constitutionnel prolongé sur les compétences des deux paliers de gouvernement en matière de réglementation des marchés financiers.

De cette façon, Ottawa serait en mesure d'instituer un système de réglementation sans avoir besoin de l'approbation de toutes les provinces.



Jacques Godbout, écrivain, essayiste et cinéaste/Photographié par André Cornélius

« JE VOUS RECOMMANDE D'INVESTIR DANS UN QUOTIDIEN QUI A LES OPINIONS DE SON COURAGE. »

En devenant actionnaire de la Société de placement en entreprise québécoise (SPEQ-LE DEVOIR INC.), vous manifestez votre appui à un quotidien qui donne un sens aux chiffres. Un quotidien vigilant dont les prises de position contribuent à la vitalité économique de notre société.

En devenant actionnaire, vous contribuez au renouvellement du journal et vous profitez d'une déduction fiscale (Québec) de 125 %, pour chaque tranche de 500 \$, l'investissement minimal.

En devenant actionnaire, vous vous joignez aux lecteurs, aux amis, aux institutions et aux gens d'affaires qui assurent en deux phases la restructuration financière du journal.

En devenant actionnaire de SPEQ-LE DEVOIR INC., vous investissez dans le seul grand journal d'opinion au Québec.

Seconde émission par voie de prospectus
SPEQ-LE DEVOIR INC.

Prix : 1 \$ l'action

Souscription minimale : 500 actions ordinaires

Souscription par tranche de 500 actions ordinaires

Le produit net du placement sera utilisé pour souscrire à 500 000 actions votantes et participantes de LE DEVOIR INC.

Pour obtenir tous les renseignements, veuillez remplir le coupon ci-dessous et un exemplaire du prospectus définitif vous sera transmis.

Je désire recevoir des renseignements concernant l'achat d'actions de la SPEQ qui investira dans LE DEVOIR INC.

NOM : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____

NOTE : Veuillez faire parvenir ce coupon à Roger Boisvert, 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9 Tél. : (514) 985-3333 Téléc. : (514) 985-3310.

LE DEVOIR

LE DEVOIR

MONTREAL

Les négociations entre Montréal et ses cols bleus sont rompues

Doré refuse de «négocier la violence»

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La Ville de Montréal entend donner une nouvelle tangente à ses relations avec le syndicat des cols bleus, en rejetant toutes possibilités de négocier des griefs mettant en cause l'attitude violente de certains employés.

«C'est fini le temps où l'on négociait la violence», a déclaré hier matin le maire Jean Doré qui ne prise guère la démocratie «à coups de 2 par 4» mise de l'avant par ce syndicat affilié à la FTQ.

Le climat entre la municipalité et les cols bleus est on ne peut plus houleux depuis trois ans. L'automne dernier, des cols bleus en rogne contre l'application de la loi 102 avaient défoncé les portes de l'hôtel de ville, armés de bâtons de baseball. En 1991, des actes criminels ont été commis

par des employés manuels, condamnés depuis. De son côté, la Ville a appliqué de nombreuses sanctions disciplinaires. Ainsi, deux congédiements font l'objet d'une contestation syndicale.

«On est en train d'opérer, du côté de l'employeur, un changement important des comportements de l'ensemble de nos représentants. Notre message est clair, constant, sans équivoque», a déclaré hier la présidente du comité exécutif et responsable des négociations avec les fonctionnaires municipaux, Léa Cousineau.

Alors qu'une séance de négociations (la convention prend fin le 31 décembre prochain) était prévue le 25 août dernier, Mme Cousineau a signifié aux cols bleus son refus de mettre sur la table de négociations, les dossiers des deux employés congédiés (pour agression sur un surintendant). «La violence n'est pas négociable», a répété

Mme Cousineau. Résultat? Les pourparlers sont rompus.

Mme Cousineau maintient tout de même qu'elle souhaite en arriver à une entente négociée avec les cols bleus, comme c'est le cas avec neuf des 13 syndicats de Montréal.

Les autorités municipales ont rendues publiques leurs nouvelles intentions «d'intolérance» d'un point de vue de presse qui faisait suite à la grève illégale des cols bleus. Comme geste de protestation, les cols bleus ont en effet refusé d'entrer au travail de vendredi à lundi, provoquant un relâchement des services municipaux. Les amoncellements d'ordures sur le boulevard Saint-Laurent où s'était déroulée une vente trottoir en ont fait foi.

D'ailleurs, 22 cols bleus ont été accusés d'outrage au tribunal. Leur comparution a été reportée au 22 septembre prochain.

10 millions \$ pour faire un lifting au parc du Mont-Royal

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le parc du Mont-Royal bénéficiera d'une revitalisation de 10 millions\$. Les travaux, qui s'échelonnent du printemps 1995 jusqu'en 1997, seront réalisés dans le cadre du programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec.

«Notre but est que le Mont-Royal redevienne le grand patrimoine écologique qu'il doit être», a déclaré hier en conférence de presse le maire de Montréal, Jean Doré, accompagné du ministre libéral Gérard Tremblay.

Déjà, le Mont-Royal est fréquenté par 3,5 millions de personnes annuellement, estime-t-on à la Ville. On veut toutefois rendre la montagne encore plus accessible en prolongeant le chemin Olmsted qui prend fin actuellement au centre du parc Jeanne-Mance, et qui débouchera sur la rue Hutchison.

Le milieu naturel de ce secteur, appelé Piedmont, fera l'objet d'une restauration: plantation d'arbres, dont des espèces disparues, fermeture de sentiers développés par les cyclistes.

De plus, le belvédère Camilien-Houde sera littéralement transformé, et du même coup, la circulation automobile pour y accéder. Aussi, un escalier reliant ce belvédère à celui situé au sommet de la montagne, sera construit.

L'Université de Montréal participe également au projet en permettant l'accès au Mont-Royal par ses terrains sur le flanc nord. Ces nouveaux sentiers relieront la station de métro Edouard-Montpetit à la station Peel.

Quant au lac aux Castors, la Ville de Montréal va revoir ce site à la lumière des plans originaux de Frederick Todd. L'étang sera restauré tout comme son pourtour.

Cet investissement auquel participe Montréal et Québec pour 4,8 millions\$ chacun et le gouvernement fédéral pour 400 000\$, s'inscrit dans le volet IV (grands projets à incidence urbaine) du programme national. Plus largement, Montréal a reçu jusqu'à maintenant 414 millions\$ notamment pour la réfection du centre-ville, du boulevard Henri-Bourassa ainsi que des systèmes d'aqueduc et d'égout.



PHOTO JACQUES NADEAU

«Notre but est que le Mont-Royal redevienne le grand patrimoine écologique qu'il doit être», a déclaré hier le maire Jean Doré. Les travaux de revitalisation seront réalisés dans le cadre du programme fédéral des infrastructures.

Un moment de répit pour les policiers de Chambly

Il est peu probable que de nouvelles accusations soient portées avant la semaine prochaine

SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

Aucune nouvelle accusation n'a encore été portée contre l'un ou l'autre des 24 policiers du poste de Chambly, pris d'assaut jeudi dernier par la Sûreté du Québec. Et rien indique qu'il y en aura d'autres avant la semaine prochaine.

C'est ce qu'a déclaré hier au Devoir le procureur de la couronne dans ce dossier, Me Jean-Pierre Proulx.

Depuis vendredi, le bilan des accusations portées contre les policiers de la municipalité se limite au seul cas de Yvon Guérin, accusé de complot et de trafic de stéroïdes anabolisants.

Me Proulx a reçu deux nouveaux dossiers à 15 heures 30 hier. Aucun cependant n'a pu être étudié.

«Selon la SQ, explique-t-il, d'autres dossiers me seront acheminés d'ici jeudi. Si tel est le cas, aucune déconciation — nouvelle accusation — ne pourra être faite avant la semaine prochaine. Je veux avoir toute la preuve avant d'aller plus loin».

— Y aura-t-il d'autres accusations?

— Le contraire serait étonnant, répond le procureur.

Curieusement, à la SQ, on indique depuis vendredi que «tous les renseignements utiles sont entre les mains du procureur», que celui-ci a entre les mains toutes les informations nécessaires pour porter, ou non, de nouvelles accusations.

Cela est complètement faux, affirme Me Proulx.

«A 15 heures hier, je n'avais rien de plus que ce qui m'a servi à dresser la liste des accusations portées vendredi au Palais de justice de Longueuil».

De leur côté, le directeur-général de la ville de Chambly, Michel Merleau, et le directeur par intérim du poste de Chambly, Réal Lague, disent tout ignorer de la situation.

Pendant ce temps à Chambly, 19 des 24 policiers de l'endroit ont repris du service samedi matin, les cinq autres étant toujours suspendus pour une période indéterminée.

«Les premières heures ont été

stressantes et difficiles, dira l'un d'eux, mais tout est revenu à la normale maintenant. Nous sommes évidemment conscients de la cote que nous avons à remonter. Il faudra des mois pour rétablir une certaine crédibilité».

À Montréal, le Syndicat canadien de la fonction publique, syndicat qui représente 7 des 21 membres du personnel clérical du poste de Chambly, tous interrogés jeudi par la SQ, menace de poursuivre la Sûreté devant les tribunaux pour «avoir malmené les syndiqués jeudi dernier», lors de l'assaut au poste.

«On les a embarqués de force, rage Claude Pomminville, porte-parole du SCLP. Ils n'avaient rien à se reprocher. Ils n'étaient pas des suspects dans cette affaire. Pourtant, personne ne leur a fait la lecture de leurs droits. On les a sortis de leur sommeil comme s'il s'agissait d'une bande de sauvages».

Pomminville rencontrait hier soir les sept personnes impliquées. Il devrait remettre l'affaire dans les prochaines heures à un avocat pour examiner la possibilité d'une poursuite.

À Québec enfin, le ministre de la Sécurité publique, Robert Middlemiss, a tenu une fois pour toute à mettre les points sur les «i» concernant la légalité de l'intervention policière à Chambly, intervention qui pourrait être illégale selon le président de la Fédération des policiers municipaux du Québec, M. Jean-Guy Roch.

Invoquant l'article 39 de la Loi de la police, le ministre rappelle que la SQ est sous son autorité et qu'il a plein pouvoir d'intervenir si un corps policier municipal est incapable de remplir son mandat.

«L'article 39, dit le ministre, précise que si un corps policier municipal ne peut agir adéquatement, faute d'effectifs, d'équipement ou d'expertise — ou pour une autre raison grave — le ministre de la Sécurité publique peut, de sa propre initiative ou à la demande d'une municipalité, charger exceptionnellement la Sûreté d'y assurer l'ordre temporairement».

C'est exactement ce qui est arrivé à Chambly, conclut-il.

La STL offre à nouveau les tickets

LE DEVOIR

La Société de transport de Laval (STL) offre de nouveau à ses usagers la possibilité de payer par ticket leur passage à bord des autobus, ce qui permet des rabais substantiels à ses usagers adultes et étudiants. Le coût d'un passage simple est ainsi diminué de 23%, passant de 2,60\$ à 2\$. Le rabais consenti aux étudiants atteint quant à lui 26%, le coût du passage passant de 1,50\$ à 1,11\$. La STL met aussi à la disposition des personnes âgées des carnets de 10 tickets, non pas pour les faire économiser (elles bénéficient déjà d'une réduction substantielle), mais pour leur faciliter la vie (mieux vaut des tickets que de la monnaie). Le paiement par ticket avait été abandonné par la STL il y a quelques années à cause du faible taux d'utilisation (10% de la clientèle seulement) et réintroduit à la suite de pressions des usagers.



ROBIC

DEPUIS 1892
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTREAL, QUEBEC H3Y 3K2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 981-0400

La maîtrise des intangibles

La carte d'identité STCUM

Une carte qui vaut le coût!

Vous habitez sur le territoire de la CUM ou vous y payez des taxes?
Vous avez 65 ans et plus ou encore vous étudiez et êtes âgé de moins de 18 ans?
Vous pouvez vous procurer la carte d'identité STCUM qui vous permettra de bénéficier de ses tarifs réduits et d'économiser beaucoup d'argent lors de vos déplacements!



«La Carte d'écologiste»
— Valide pour un an —
6,75 \$ (taxes incluses)

«La Carte d'or»
— Valide à vie —
6,25 \$ (taxes incluses)

Émise sur présentation d'un document portant le sceau de votre école et attestant votre âge.

Émise sur présentation d'une preuve d'âge et de résidence.

Comment vous la procurer?

Présentez-vous au studio I.D. Canada, Place Bonaventure, métro Bonaventure.
Du lundi au mercredi, de 9 h 30 à 18 h, jeudi et vendredi, de 9 h 30 à 21 h, samedi, de 9 h 30 à 17 h.

N'oubliez pas! La carte d'identité STCUM doit être présentée lorsque vous utilisez votre titre à tarif réduit.

Renseignements : 280-5344



Pré-secondaire,
secondaire 1^{er} cycle
et adultes

L'ESSENTIEL
GRAMMATICAL

Normand St-Ours

Cet ouvrage s'adresse à tous les étudiants et à toutes les étudiantes, tant jeunes qu'adultes, mais plus spécifiquement à ceux pour qui l'apprentissage de la langue écrite présente des difficultés. Cette grammaire simplifiée se veut une solution à leurs problèmes.

- Manuel (cartonné)
ISBN 2-7601-2583-1
(238 p.) 21,75 \$
- Fiches d'activités 1
ISBN 2-7601-3340-0
(248 p.) 11,75 \$
- Corrigé 1
ISBN 2-7601-3341-9
(248 p.) 40,00 \$
- Fiches d'activités 2
(à paraître sous peu)
- Corrigé 2
(à paraître sous peu)

• LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE-UQAM

335, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 284-2210 Télécopieur: (514) 284-1849

• LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE ET COLLÉGIAL

168-170, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2X 1K9
Tél.: (514) 861-5647 Télécopieur: (514) 861-5307

• LIBRAIRIE GUÉRIN (primaire et secondaire)

4560, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2J3
Tél.: (514) 849-1112 Télécopieur: (514) 849-6360

• LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels d'occasion)

4440, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2J1
Tél.: (514) 843-6241

• LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels et littérature)

Station Métro-Longueuil
Longueuil (Québec) J4K 2T4
Tél.: (514) 677-6525

guérin

4501, rue Drolet

Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada

Tél.: (514) 842-3481

Téléc.: (514) 842-4923

ÉLECTIONS QUÉBEC

Johnson a peur de revivre le référendum de 1980

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Sherbrooke — Daniel Johnson a tracé hier un portrait dramatique de l'éventuel débat référendaire, qui « nous fera revivre, quinze ans plus tard, l'événement qui nous a le plus divisé et affaibli, de toute notre existence comme peuple ».

Et il prévient les Québécois qu'ils « font fausse route » s'ils s'imaginent que « dire non au référendum est un gage de sécurité et de stabilité » après avoir voté pour le PQ.

Le premier ministre du Québec donnait l'impression hier d'être en pleine campagne référendaire, et son discours devant 500 personnes réunies par la Chambre de commerce de Sherbrooke démontre qu'il sent la soupe de plus en plus chaude.

D'emblée, il a déclaré qu'« alors que nous approchons d'une échéance où notre geste sera irrémédiable pour les quatre ou cinq années suivantes, nous avons encore d'ici quelques jours le temps de faire cet exercice de réflexion et de mémoire » qui consiste à comparer les options des deux partis en présence.

Daniel Johnson a tenu à décrire en détail ce qui suivrait une élection possible du PQ lundi prochain. Il a décrit la présentation, lors du retour à l'Assemblée nationale en octobre, d'une motion solennelle sur la souveraineté qu'il prétendrait parler au nom de tous les Québécois, suivie le 15 novembre, date limite pour présenter des projets de loi avant le congé de Noël, de la « monopolisa-

tion » de l'Assemblée nationale pour la mise sur pied d'une « commission qui parcourra le Québec afin de requérir votre opinion, votre suggestion, votre participation à la rédaction de la nouvelle Constitution d'un Québec séparé ».

Il a également averti la population de ce qui l'attend en février 1995, alors qu'on débattrait de la question référendaire.

Pour Daniel Johnson, « le moment le plus difficile de notre histoire » n'est pas la Crise d'octobre ou la rébellion des Patriotes, mais bien le référendum de 1980, qu'il ne faut pas revivre parce qu'il ne pourra que « nous diviser et nous affaiblir ».

Avec une réponse positive au référendum, soutient-il, « nous nous engouffrons dans une aventure dont les coûts, les effets, les conséquences sont totalement imprévisibles ».

Par contre, « redire non comme en 1980 signifie l'abandon de la protection de l'avenir dont nous pourrions bénéficier en nous concentrant quotidiennement sur la vraie priorité qui est la création d'emploi ».

Daniel Johnson veut donc éviter à tout prix toute cette discussion, quel que soit le résultat, et il ajoute que le Parti libéral peut continuer à défendre « les demandes traditionnelles du Québec, la reconnaissance du caractère distinct du Québec, la volonté de limiter le pouvoir de dépenser du fédéral, et l'exercice de plus en plus autonome de nos compétences ».

Le chef du Parti libéral se demande si les Québécois veulent vraiment « briser cette union avec nos voisins », union qui représente « la moitié de

notre commerce en dehors de nos frontières, qui représente un système où notre production agricole est protégée, qui fait en sorte que nous pouvons appartenir à un pays de 30 millions d'habitants, que nous avons un tremplin d'une solidarité remarquable pour conquérir les marchés internationaux ».

En rencontrant les médias après ce discours, Daniel Johnson a nié être déjà en campagne référendaire.

Pour lui, l'élection du 12 septembre c'est aussi le choix entre « protéger l'avenir et se faire avoir. Le rôle du gouvernement est de protéger l'avenir plutôt que de l'hypothéquer ».

S'attaquant également à la propension de Jacques Parizeau à « emprunter sans cesse pour payer les dépenses courantes », soutient-il, il a brandi un autre scénario dramatique advenant l'élection du PQ: « Nous n'avons pas le droit, et je considère que ma génération n'a pas le droit, de laisser à ceux qui nous suivent, comme seul gage de notre intérêt pour eux, le remboursement d'une dette contractée seulement pour nous faire plaisir ».

Daniel Johnson mène actuellement sa tournée à un rythme d'enfer. Après avoir accordé des entrevues radiophoniques hier matin à Sherbrooke, et rencontré la Chambre de commerce à midi, il revenait à Montréal en début de soirée pour accorder une entrevue à Musique Plus, pour repartir tout de suite en avion pour Québec hier soir, afin d'accorder d'autres entrevues radiophoniques tôt ce matin dans la Capitale.



Des travailleurs des chantiers maritimes de la MIL-Davie ont plaidé leur cause hier auprès de Jacques Parizeau, cherchant à obtenir l'assurance qu'un gouvernement péquiste leur procurerait les contrats de construction nécessaires à la survie de leur emploi.

Parizeau dénonce l'impérialisme réglementaire

L'État contrôle trop, s'indigne le chef du PQ, ce qui ne l'empêche pas de promettre une série de nouveaux règlements

MICHEL VENNE
LE DEVOIR

Sainte-Foy — Pour la troisième fois en quelques jours, le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, a consacré tout un discours à la nécessité de réduire les contrôles de l'État sur les entreprises et sur les citoyens.

Les Québécois, dit-il, devant 500 convives de la Chambre de commerce de Sainte-Foy, doivent apprendre à s'appuyer et à se faire confiance les uns les autres au lieu de se fier à des milliers de pages de règlements pour codifier le moindre de nos comportements.

La semaine dernière, devant la Jeune Chambre de commerce, il avait fait cet aveu: « J'ai été un affreux Jacobin, dit-il. Pendant longtemps, j'ai pensé que le désordre ça se corrigeait par un contrôle central. Je l'ai pratiqué. C'était nécessaire. Je ne crache pas sur ce que j'ai fait. Je suis revenu de pas mal de choses ».

M. Parizeau décrivait le Québec comme « une société obsédée par la législation et la réglementation ». Selon lui, « on légifère trop au Québec. Il y a des limites à dire aux gens comment se comporter ».

Le lendemain, devant un groupe de jeunes entrepreneurs, M. Parizeau promettait de réduire la paperasse exigée par la fonction publique des entrepreneurs qui se plaignent de devoir consacrer des heures longues et inutiles.

« On va sortir des entreprises des contrôles du gouvernement. Est-ce qu'on peut foutre la paix aux entrepreneurs, dit-il, s'imaginant déjà les « crises d'apoplexie » qu'il va provoquer au Conseil du Trésor ou dans les offices ministérielles lorsqu'il va leur dire, s'il prend le pouvoir, qu'il faut « accepter qu'un bon nombre de décisions ne soient pas prises par Notre Père qui est à Québec ».

M. Parizeau a plusieurs fois souligné le fait qu'il existe au Québec quelque 500 organismes pour aider les entreprises: « Je veux fermer à Québec une série de services aux entreprises et les envoyer chez les commissaires industriels; 240 organismes de soutien pour la recherche & développement, répartis dans 22 ministères. On adopte 500 nouveaux règlements par année qui tiennent sur 10 000 pages, deux par jour ouvrable. L'impérialisme réglementaire. Mais, rappelle tout de même M. Parizeau, « ça ne veut pas dire qu'il n'y aura plus de contrôle du tout ». La pollution, pas vrai que vous allez pouvoir faire ce que vous voulez. Les normes du travail, le salaire minimum, tout de même, c'est nécessaire ».

Au cours des seuls trois derniers jours de la semaine dernière, dans la foulée de ces discours annonçant un vent de déréglementation, M. Parizeau a annoncé le renforcement de règlements actuels mal appliqués ou la mise en vigueur de nouveaux.

Il resserrera l'application du zonage agricole. Il adoptera une loi pour sauvegarder la dernière école du village ou du quartier. Il forcera les entreprises de 50 employés et plus à se do-

ter de plans d'embauche pour inciter l'emploi des handicapés. Il mettra en vigueur la loi qui oblige les propriétaires d'édifices à vocation publique à rendre leurs immeubles accessibles aux handicapés.

Plus tôt dans la campagne, aux syndicats de la FTQ, il a promis de réorganiser la construction résidentielle, de renforcer les contrôles de la Commission de la construction du Québec, de maintenir (avec des ajustements) les décrets de convention collective dans des secteurs manufacturiers, d'adopter une loi proactive sur l'équité salariale pour responsabiliser les employeurs. Il a promis une nouvelle réglementation pour la forêt habitée. Il va forcer les entreprises à consacrer 1% de leur masse salariale à la formation de la main-d'œuvre.

Le programme électoral du PQ prévoit d'établir la perception automatique des pensions alimentaires, d'élargir les compétences du BAPE aux projets industriels et d'élargir aux entreprises de 10 à 50 employés les obligations de la charte de la langue française à l'égard de la francisation des entreprises.

L'une des solutions envisagées par M. Parizeau pour réduire le poids de Québec, c'est de refiler des décisions aux régions. Selon lui, les régions ont raison de dire qu'elles « ne feraient pas pire que les gouvernements ont fait » si on les laissait s'occuper de leurs affaires.

Il veut leur permettre de créer des fonds de solidarité à l'échelle régionale. Il veut transférer des pouvoirs aux municipalités avec les ressources budgétaires appropriées. Il parle d'une vraie décentralisation des décisions aux régies régionales de la santé.

Mais cette régionalisation des pouvoirs ne peut pas s'étendre à tout, pas au zonage agricole, par exemple.

« Vous avez des régions autour de Montréal où les pressions sont énormes pour dézoner, dit-il lors de sa visite à l'UPA. Les meilleures terres. Laisser localement la décision? J'ai besoin de deux ou trois grandes respirations ».

De même, dit-il à Sherbrooke, en début de campagne, « il faut une loi pour encadrer les activités d'enfouissement sanitaire. On peut pas, sous prétexte qu'une entreprise s'entende avec un conseil municipal qui a besoin d'argent, laisser toute une région déverser ses déchets à un seul endroit ».

M. Parizeau parle d'un grand dessein, d'une philosophie nouvelle qu'il veut implanter pour que l'État ne soit plus un système qui étouffe, mais qui au contraire permet à l'énergie créatrice d'être libérée.

Ce changement va requérir de réorganiser la fonction publique pour que le travail y soit moins compartimenté, que chaque fonctionnaire puisse accomplir un plus large éventail de tâches de manière à s'occuper d'un cas depuis son entrée dans le système jusqu'au règlement du dossier. La CEQ et la FTQ ont déjà signé des ententes avec le gouvernement pour négocier la réorganisation du travail.

La tournée des chefs

Le chef du Parti libéral et premier ministre du Québec, Daniel Johnson, poursuit aujourd'hui sa campagne électorale dans la Vieille Capitale. Il sera à Montréal, demain.

Son adversaire, le chef du Parti

québécois, Jacques Parizeau, fera une tournée-éclair des circonscriptions du Bas-du-Fleuve et rentrera à Montréal ce soir même.

Le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, fait quant à lui campagne dans la Gaspésie.

Vidéo-pokers: Johnson pris à partie

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Sherbrooke — Le premier ministre Johnson a été pris à partie hier par les exploitants de vidéo-pokers, qui avaient réquisitionné une bonne partie de la grande salle de la Chambre de commerce de Sherbrooke où il prononçait un discours.

Dans un geste spectaculaire, ces employés d'entreprises privées œuvrant dans ce secteur se sont levés, pour démontrer au premier ministre que le chômage les menaçait.

Pierre Bourgault, porte-parole de l'Association de l'amusement du Québec, a apostrophé Daniel Johnson en lui reprochant de s'approprier une industrie privée, après lui avoir émis des permis pendant 15 ans. M. Bourgault soutient que plus

de 16 000 emplois au Québec sont menacés par la prise en charge du vidéo-poker par Loto-Québec (un chiffre par ailleurs fortement mis en doute par les conseillers qui accompagnent M. Johnson).

Daniel Johnson s'est montré ferme: « Nous avons décidé comme gouvernement, dit-il, qu'en raison des impacts et des effets sociaux du jeu sur les jeunes, sur les gens à faible revenu, l'État doit contrôler certains jeux. Cela ne changera pas ».

M. Johnson a fait valoir que ces entreprises continueront à exploiter d'autres activités de jeu, comme le billard, et il a également expliqué que bon nombre d'emplois seront toujours nécessaires pour l'entretien et la fabrication des appareils. « Il y aura des déplacements d'emplois, pas des annulations », conclut-il.



Un petit massage et un grand verre de Smart Drink pour un premier ministre qui en avait grand besoin.

Daniel Johnson à Musique Plus

Le guerrier des étoiles

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Il s'est déjà déguisé en marsupilami pour l'initiation des étudiants en droit, il fait des imitations dans les parties, il aimerait jouer au hockey à temps plein s'il n'était pas politicien, il voudrait être réincarné en personnage de *La guerre des étoiles* qui voyage entre les galaxies, il aime magasiner mais il n'est pas dépensier. Et son héros personnel, c'est Hubert Reeves.

Le premier ministre Daniel Johnson participait hier soir à l'émission *Politiquement direct* à Musique Plus, le dernier des trois chefs à se soumettre à ces entrevues nouveau genre, dans une émission qui veut sensibiliser les jeunes à l'importance de la politique.

Détendu, souriant, décontracté dans son veston rouge, Daniel Johnson a pu oublier pendant une heure les vicissitudes de la campagne électorale. On lui a fait un massage sur les épaules, il a bu un « smart drink », et comme c'est un grand sportif on l'a invité à réaliser... le lancer de l'œuf sur une cible, où il a atteint en plein centre, entre autres objectifs, le dé-

crochage scolaire.

Le chef du Parti libéral a répondu de façon simple aux questions les plus farfelues comme les plus sérieuses de l'animatrice Geneviève Borne comme des téléspectateurs et des jeunes invités en studio.

Plusieurs questions sur l'école, bien sûr, alors qu'il a refusé de s'engager à revoir la réforme Robillard sur les cégeps, faisant valoir qu'un processus d'évaluation avait été introduit pour s'assurer que l'enseignement était de qualité. Il fallait également s'assurer que « l'école secondaire s'adaptait à vos besoins », dit-il.

Il a également soutenu que les frais de scolarité étaient les plus bas en Amérique du Nord, et il a révélé qu'on revoit actuellement le système de prêts et bourses avec des groupes de jeunes pour faire en sorte que les remboursements se fassent au fur et à mesure qu'on trouve un emploi.

Interrogé par le chanteur de Vilain Pingouin, Rudy Caya, qui se demandait pourquoi les gens ne se sentent pas concernés par la politique, il a expliqué qu'il y avait là « un défi de communication, alors qu'on est tellement envahis d'images et de sons ».

Les étudiants choisissent le PQ... par défaut

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Des représentants du monde étudiant ont clairement fait savoir hier qu'ils ne considéraient pas le Parti libéral comme un interlocuteur valable en matière d'éducation, notamment au chapitre des frais de scolarité et du financement des universités.

S'adressant principalement au Parti québécois, puisque le Parti action démocratique a peu de chances d'être élu, les représentants des étudiants de niveaux collégial et universitaire ont réclamé hier un engagement clair à réduire l'endettement étudiant, la tenue d'états généraux dès la première année du prochain régime, et la mise sur pied d'une politique visant à s'allier les groupes de pression tels les syndicats de professeurs et les regroupements d'étudiants.

Ainsi, hier des représentants de la Fédération

universitaire du Québec et de la Fédération étudiante collégiale du Québec ont fait valoir que l'endettement étudiant posait des problèmes sérieux.

À ce chapitre, François Rebello, président de la FEUQ, répète que 500 étudiants pourraient être emmenés à déclarer faillite cette année à cause de leurs emprunts.

Par ailleurs, les deux fédérations étudiantes ont rappelé qu'elles avaient envoyé des questionnaires à 200 candidats provenant des trois principaux partis durant la campagne, pour connaître leurs positions sur divers sujets touchant l'éducation.

Hier les représentants des étudiants se sont plaints du manque de participation général à cet exercice, ainsi que du manque de réponses données, notamment par le Parti libéral du Québec.

Seulement 12 candidats sur 400 se sont en effet

donnés la peine de répondre eux-mêmes aux questions.

Plusieurs autres se sont contentés d'envoyer la position générale, et parfois très vague, de leur parti.

Les questions données dans le cadre de cet exercice touchaient la gratuité scolaire au collégial, le régime des prêts et bourses, les frais de scolarité, le financement des universités, la qualité de l'éducation post-secondaire, et les conditions d'emploi pour les étudiants sortants.

Interrogée sur leur appréciation des quatre dernières années de régime libéral, les présidents des deux fédérations, respectivement François Rebello et Stéphanie Vennes, ont déclaré qu'ils se souvenaient surtout, en matière d'éducation, du décret de juin dernier sur l'aide financière, de la hausse de 300% des frais de scolarité, des problèmes de financement du réseau, et du ticket modérateur imposé au niveau collégial.

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

NASREEN VA CONTINUER À ÉCRIRE POUR LE PROGRÈS DES FEMMES

Stockholm (AFP) — L'écrivain Taslima Nasreen, qui a fui en août son pays, le Bangladesh, pour la Suède, a affirmé qu'elle continuera à «écrire pour le progrès des femmes», dans un entretien diffusé hier soir par la télévision suédoise. L'auteur, menacée de mort par des intégristes musulmans dans son pays, a confirmé travailler à un nouveau roman sur «une femme dans la société musulmane». «J'essaie de montrer comment elle rompt les barrières de la société, comment elle mène des études et devient indépendante», a-t-elle dit. «J'écris au fond contre la discrimination entre hommes et femmes, riches et pauvres, majorités et minorités», a précisé l'écrivain féministe. «J'ai beaucoup de lectrices (musulmanes), beaucoup de femmes éduquées lisent mes livres, elles changent, elles refusent la pression de l'homme, du mari ou de la société, désormais elles veulent rompre toutes les barrières de la société», a-t-elle ajouté en anglais.

DÉMISSION EN ITALIE

Rome (AFP) — Le président du groupe parlementaire de Silvio Berlusconi, Forza Italia, à la chambre des députés, Raffaele Della Valle, a annoncé hier qu'il présenterait sa démission le 20 septembre pour des raisons «exclusivement personnelles», lors d'une assemblée des députés. Dans sa lettre adressée à Silvio Berlusconi, président-fondateur de ce mouvement ultralibéral, Raffaele Della Valle souligne, selon lui, qu'il est dans l'impossibilité de concilier ses engagements professionnels d'avocat et ceux qu'il assume à la tête de Forza Italia. Il est rapporteur du projet de loi sur la détention préventive, qui avait été retiré précipitamment de l'ordre du jour d'un conseil des ministres en raison d'une vague de protestation, et membre de la commission parlementaire sur la délinquance. Il s'agit d'un simple «remaniement», a-t-il affirmé pour couper court à toute spéculation sur sa démission.

MISE EN GARDE À HAÏTI

Port-au-Prince (Reuter) — Les troupes américaines se rendent bientôt en Haïti, soit pour chasser la junte militaire, soit pour restaurer l'ordre si le général Raoul Cédras abandonne le pouvoir, a déclaré hier Stanley Schragar, le porte-parole américain à Haïti. «Les forces américaines et internationales seront bientôt en Haïti», a-t-il affirmé. «Elles y seront soit après le départ du général Cédras soit avant son départ mais elle y seront. Des troupes étrangères seront en Haïti en tant que force d'intervention (...) ou participeront à une force de maintien de la paix de l'ONU», a-t-il ajouté. Il a mis en garde contre «une intervention de plus en plus inévitable» à cause, notamment, de l'assassinat d'un prêtre la semaine dernière et de l'échec des émissaires de l'ONU à Saint-Domingue.

PHNOM PENH REFUSE DE CÉDER AU CHANTAGE DES KHMERS ROUGES

Phnom Penh (Reuter) — Le gouvernement du Cambodge a affirmé hier qu'il ne laisserait pas les Khmers rouges se servir de leurs trois otages occidentaux pour le forcer à abroger des dispositions législatives frappant les rebelles d'interdiction. «Les Khmers rouges ne sauraient exploiter la crise des otages pour faire pression sur le gouvernement», a déclaré le ministre de l'Information, Khieu Kanharith, au moment où des combats faisaient rage dans la province méridionale où les trois Occidentaux sont maintenus en captivité depuis six semaines. Le leader khmer rouge, Khieu Samphan, a réclamé l'abrogation d'une loi qui fait de son mouvement une organisation illégale. Le roi Norodom Sihanouk a jugé possible que l'on obtienne la libération des otages en accordant à cette requête. Le Français Jean-Michel Braquet, 27 ans, le Britannique Mark Slater, 28 ans, et l'Américain David Wilson, 29 ans, ont été faits prisonniers le 26 juillet lors d'une attaque de train. Ils sont détenus avec trois Vietnamiens de souche et un nombre indéterminé de Cambodgiens au bastion rebelle de la Colline du Vin, à 150 km environ au sud de Phnom Penh.

NEUF MORTS AU BURUNDI

Bujumbura (Reuter) — Neuf personnes au moins ont été tuées et 17 autres blessées durant l'attaque d'une église catholique dans le nord-est du Burundi, ont rapporté hier des responsables de la sécurité. Un homme armé a abattu trois personnes dimanche à l'intérieur de l'église de la commune de Buhinyuzza (province de Muyinga) tandis que d'autres assaillants tuaient six personnes à coups de hache à l'extérieur. Une enquête a été ouverte. Lundi soir, la radio nationale burundaise a rapporté que les incidents s'étaient produits pendant qu'une messe de baptême était célébrée à l'église. L'évêque officiant n'a pas pu identifier les meurtriers, a ajouté la radio. Des témoins ont dit que les assaillants portaient des treillis militaires, mais le commandant militaire local a démenti leurs propos en jugeant absurde que des membres de l'armée lancent une telle attaque en plein jour.

LA FAMILLE FUJIMORI DIVISÉE

Lima (AFP) — La fille aînée du président Alberto Fujimori, Keiko Sofia, a apporté lundi son soutien à son père dans le conflit qui l'oppose à son épouse Susana Higuchi. S'exprimant devant une chaîne de télévision locale, Keiko Sofia, 19 ans et étudiante en administration de l'entreprise dans une université américaine, a critiqué sa mère en affirmant qu'elle la réprouvait parce qu'elle ne soutient pas son papa et parce qu'elle lance des accusations graves contre le président. Susana Higuchi a présenté vendredi une requête contre son mari pour que la justice «prenne les mesures nécessaires» afin qu'il soit mis un terme aux «violences physiques et morales» exercées contre elle. «Ma maman devrait parler avec mon père avant d'agir», a dit la jeune fille. Selon la presse péruvienne, la jeune Keiko Sofia pourrait être nommée «la première dame du Pérou» si le président Fujimori est réélu pour un deuxième mandat en 1995. Mme Fujimori, qui vit depuis plusieurs semaines hors du palais présidentiel, a notamment dénoncé la corruption du gouvernement et n'a pas écarté l'idée de se présenter contre lui aux prochaines élections.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Les obus tombent, le pape recule

Jean-Paul II annule sa visite à Sarajevo à nouveau sous le feu serbe

LE DEVOIR AVEC AFP ET REUTERS

Le pape n'ira pas à Sarajevo, où les bombes et les obus ont recommencé à exploser régulièrement. Les menaces des Serbes, l'hostilité à peine voilée de l'Église orthodoxe, les dangers évidents d'une messe en plein air comme celle que comptait célébrer Jean-Paul II, ont eu raison de la résolution précédemment annoncée par le pape.

La nouvelle est tombée hier, à la Cité du Vatican, deux jours avant la date fatidique qui aurait vu le souverain pontife célébrer la messe au grand stade de la ville devant 25 000 personnes, au cœur de la capitale martyre de la Bosnie-Herzégovine où 29 mois de guerre ont fait 10 000 morts.

C'est une lettre de l'envoyé de l'ONU en ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, faisant état des «sérieux dangers» d'un tel voyage, qui a convaincu le pape de rappeler sa décision.

C'est la deuxième fois que Jean-Paul II est obligé d'annuler pour raison de sécuri-

té un voyage dans une zone à risque. En avril dernier, il avait renoncé à un voyage au Liban prévu pour le mois suivant.

Selon le Vatican, c'est surtout pour la sécurité de la population locale — et non pour la sienne propre — que le pape s'en faisait. Exposer des dizaines de milliers de personnes au feu des Serbes qui encerclent la ville et continuent de la bombarder aurait été trop risqué: «Outre qu'il ne fallait pas exposer à de gros risques les habitants de Sarajevo qui viendraient accueillir le pape, a expliqué le Vatican hier soir, il y a aussi le fait que la visite ne devait pas être mal interprétée et être source de tension.»

Des raisons diplomatiques aussi

En effet, les Serbes voulaient d'un mauvais oeil la venue du chef de l'Église catholique, accusé d'avoir eu de la sympathie pour les nouveaux États indépendants de l'ex-Yougoslavie, vite reconnus par le Vatican en 1992, au grand dam de Belgrade.

En outre, les Serbes ont toujours appris à

l'école que le régime fasciste croate, au pouvoir à Zagreb durant la Deuxième Guerre mondiale, avait obtenu l'appui de la hiérarchie catholique.

Les menaces étaient d'autant plus crédibles qu'hier encore, onze obus, en provenance des zones serbes qui encerclent la ville, ont été tirés à l'intérieur de la «zone d'exclusion» décrétée par l'ONU, tandis que deux appareils de l'ONU étaient atteints par des tirs d'armes légères à l'aéroport de Sarajevo, là même où le pape devait atterrir.

Un porte-parole militaire de la force de l'ONU en Bosnie-Herzégovine a précisé que les onze obus avaient été tirés à partir d'une zone sous contrôle serbe, à deux kilomètres à l'est de la vieille ville.

Au moment même où le pape annulait son voyage, ces derniers événements ont illustré l'extrême précarité de la situation sécuritaire à Sarajevo et autour. Un porte-parole militaire de la force de l'ONU, le lieutenant Sébastien Pasquier, a estimé

que ces incidents constituaient clairement «des provocations avant l'arrivée du pape». Ces manœuvres d'intimidation ont donc atteint leur but.

Partie remise?

Le président de la Bosnie Alija Izetbegovic a exprimé hier à Sarajevo sa déception devant cette annulation, qui va «attrister tous les catholiques de Sarajevo et tous les habitants de Bosnie-Herzégovine».

Le pape se rendra néanmoins comme prévu à Zagreb, capitale de la Croatie voisine, ce week-end. Cet infatigable globe-trotter, qui a déjà parcouru 600 000 kilomètres et visité une centaine de pays depuis son élection à la papauté en octobre 1978, a pour l'instant dans son agenda un voyage à New York en octobre, et un autre en Asie pour janvier.

Quant à Sarajevo, le Saint-Siège a exprimé l'espoir que ce ne soit que partie remise, et que le pape puisse s'y rendre «dans un proche avenir».

Exécutions sommaires, enlèvements, massacres et représailles

Le nouveau régime sévit au Rwanda

JEAN HÉLENE LE MONDE

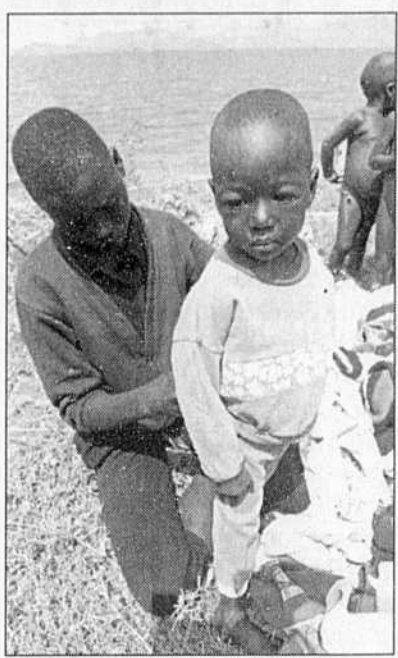
«Il y a des enlèvements chaque jour à Kigali, mais je reste ici car c'est encore plus dangereux en province.» Antoine, qui ne veut préciser ni son nom, ni même son métier de peur d'être reconnu, est un de ces Rwandais que la fin de la guerre n'a pas soulagés. Métis hutu-tutsi, il a hérité de son père les traits physiques et l'identité hutu. Et il ne se sent pas en sécurité dans Kigali, contrôlée depuis le 4 juillet par les rebelles tutsis du Front patriotique rwandais (FPR), aujourd'hui majoritaires au sein de la nouvelle Armée patriotique rwandaise (APR).

Il a trop été le témoin et a trop entendu parler des exactions commises par les vainqueurs pour ne pas craindre d'en être un jour victime. Il n'a pas tremplé dans les massacres, dit-il, et c'est pourquoi il n'a pas fui quand le FPR s'est emparé de Gitarama, sa ville natale. Mais il a dû suivre le mouvement quand les maquisards ont rassemblé quelque trente mille personnes qui restaient dans cette région pour les conduire, en quatre jours de marche, à Rilima, dans le Bugesera.

«À chaque étape, poursuit-il, des Hutus disparaissaient, souvent dénoncés par les Tutsis de notre groupe qui étaient encouragés à le faire par les soldats. Des coupables, il y en avait sans doute, mais pour deux d'entre eux que je connaissais, je suis sûr qu'ils étaient innocents; ils ont même caché des Tutsis. Mais on les a dénoncés, un voisin jaloux ou quelqu'un qui les avait vus à la barrière, avec les interahamwe (les miliciens hutus). Mais qu'est-ce que cela prouve? Moi aussi, on m'a forcé à aller monter la garde aux barricades! J'y allais la nuit pour ne pas me compromettre dans des tueries.»

Comme Antoine, un gradé hutu des ex-Forces armées rwandaises (FAR) concentré un peu plus tard à Kigali ne s'est pas laissé «désinformer» par la propagande anti-tutsi des agents de l'ancien gouvernement. Mais il n'accepte de raconter son histoire qu'à condition de rester anonyme. Le 6 juillet dernier, il a signé la «déclaration de Kigeme», par laquelle un groupe d'officiers modérés des FAR (en majorité sudistes), emmené par le général Marcel Gatizini, s'est désolidarisé de «ce gouvernement de massacres».

Sur l'insistance des nouvelles autorités (qui souhaitent intégrer dans les rangs de l'APR des éléments de l'armée défaite pour lui donner un caractère multiethnique), il rentre à Kigali à la mi-août, et apprend que 23 membres de sa famille ont été massacrés, près de Gitarama. «Par qui d'autre que le FPR?», se demande-t-il. «Je les ai laissés au village en estimant qu'ils ne risquaient rien». Pour lui, il ne peut s'agir que d'une vengeance «ethnique»: «Mes parents avaient si peu à se reprocher qu'il ont attendu l'arrivée du FPR sans crainte.»



De jeunes rwandais ont pris un bain hier dans le lac Kivu, près de Goma, au Zaïre.

Témoignages

Ces témoignages donnent de la crédibilité aux incessantes rumeurs d'exactions et d'enlèvements commis par l'APR qui circulent dans les milieux étrangers de Kigali et dans les camps de réfugiés rwandais du Zaïre. Il y a aussi les nouveaux mouvements de réfugiés vers le Burundi ou la Tanzanie, qui semblent indiquer que des violences ethniques ont lieu dans le sud et l'est du Rwanda. Si le flot de Hutus quittant la région de Butare vers le Burundi à raison de 2000 personnes par jour pendant les trois premières semaines d'août s'est tari, on a compté 5000 nouveaux arrivants, entre le 29 août et le 3 septembre, dans la province

burundaise de Muyinga, sur la frontière tanzanienne.

Le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) fait état d'un nouvel exode de Rwandais vers la Tanzanie, au rythme de 12000 personnes par semaine.

Certaines organisations humanitaires ont recueilli des témoignages sur les vengeances des vainqueurs, mais gardent le silence pour pouvoir continuer à travailler au Rwanda (ce qui suppose un minimum de coopération avec les nouvelles autorités). Elles estiment «probable» que les hommes du FPR ont massacré deux à trois mille réfugiés burundais (hutus) du camp de Nzungu, dans le Bugesera, vers la mi-mai. Selon un témoin qui s'est rendu sur place, la mosquée voisine est pleine de cadavres carbonisés.

Enquêteurs de l'ONU

Une représentante d'une organisation non gouvernementale se dit convaincue, sur la base du récit d'un de ses employés, qu'à l'école vétérinaire de Kabutare, près de Butare, «on exécute à tour de bras». On y a vu des camionnettes entrer, chargées de prisonniers les bras liés dans le dos, et en ressortir vides quelques instants plus tard. «Cet endroit est une zone militaire, dit le préfet de Kigali. Vous ne pouvez y avoir accès.»

Alors qu'il en faudrait au moins 200, les Nations unies n'ont dépêché jusqu'à présent qu'une vingtaine d'enquêteurs pour relever les violations des droits de l'homme et vérifier si le retour des réfugiés du Zaïre est suffisamment garanti. Ils n'ont signalé qu'une dizaine d'exactions. «Cela s'explique, dit un religieux rwandais. Ils sont pilotes par le FPR dans leurs recherches.»

À l'exception de quelques rares ministres qui reconnaissent en privé «des actes de vengeance», la ligne générale du gouvernement consiste à nier les exactions, pour ne parler que de «quelques incidents imputables à des gens qui se font eux-mêmes justice».

Ces règlements de comptes n'ont pas, bien sûr, l'ampleur des massacres organisés par les extrémistes du régime déchu. Mais peut-on continuer à les excuser, en parlant de «vengeances inévitables après tout ce qui s'est passé», alors que vraisemblablement des centaines, voire des milliers d'innocents en sont victimes?

ALGÉRIE

Madani réclame la libération des dirigeants du FIS avant de dialoguer

Alger (AFP) — Le président du Front islamique du salut (FIS, dissous), Abassi Madani, a exigé la libération inconditionnelle des dirigeants du parti islamiste comme préalable à sa participation à un «dialogue» avec les autorités dans une lettre adressée au président Liamine Zéroual et diffusée mardi soir par la radio algérienne.

Le président du FIS a demandé «une amnistie générale et l'arrêt de toutes les poursuites judiciaires et de toutes les procédures de police» contre les militants islamistes.

Il a souligné dans une deuxième «lettre de clarification» à la demande des autorités qu'il «refuserait de s'engager dans une discussion tant qu'il sera en prison». «Il faut que nous soyons libérés pour nous permettre de rencontrer les autres membres de la direction du FIS, ceux de l'extérieur, comme ceux de l'intérieur et d'aboutir à ce qui est le bien du pays et de ses populations», a-t-il ajouté.

Dans sa première lettre, M. Madani exigeait également: la levée de l'état d'urgence, l'amnistie générale et l'arrêt des poursuites judiciaires et des procédures de police en cours, la cessation des perquisitions, des ratissages et des arrestations, le retour dans les casernes de

l'armée et des forces d'intervention de la police, avec le maintien du strict nécessaire à la vie publique, la création d'une commission souveraine pour la désignation d'un gouvernement neutre chargé d'organiser des élections et un référendum et de diriger les affaires du pays dans l'attente de l'élection et de l'installation d'un pouvoir légitime.

M. Madani exige enfin un référendum populaire dans «les délais les plus brefs» demandant au peuple algérien d'approuver l'instauration «d'un État républicain algérien fondé sur les principes islamiques», tel que prévu dans la proclamation du 1er novembre 1954, annonçant le début de la guerre d'indépendance.

Dans un préambule, M. Madani affirme aussi que le «peuple algérien est le détenteur de la souveraineté après Dieu» et «qu'il a le droit au libre choix de ses dirigeants».

Il rejette toute «intervention étrangère comme celle que la France tente actuellement», «s'engage à respecter le pluralisme politique» et «l'alternance au pouvoir par la voie des élections», demande «la réhabilitation du FIS» et le «retrait de l'armée de l'arène politique».

IRLANDE DU NORD

Adams et Reynolds ouvrent une ère nouvelle

Major se fâche avec Paisley

Dublin (AFP) — Le premier ministre irlandais, Albert Reynolds, a voulu donner un coup d'accélérateur au processus de paix en Ulster en recevant hier à Dublin Gerry Adams, malgré les réticences et les doutes de Londres sur le caractère permanent du cessez-le-feu de l'IRA.

Moins d'une semaine après l'annonce de l'IRA, M. Reynolds a accompli le geste le plus éminemment symbolique pour montrer sa confiance en la parole de l'IRA et dans les intentions du président du Sinn Féin, son aile politique.

À l'issue de l'entretien d'une heure et demie, auquel participait aussi John Hume, président du parti nationaliste modéré d'Ulster SDLP qui a joué un rôle primordial dans le déblocage de la situation, ils ont affirmé dans un communiqué commun que leur but est «un accord durable et équitable».

Ils ont lancé un vibrant appel aux protestants unionistes, pour qu'ils saisissent la main tendue du Sinn Féin: «Nous ne pouvons pas résoudre le problème sans la participation et l'accord du peuple unioniste. Nous appelons chacun à user de toute son influence pour permettre un tel accord.»

«C'est un jour historique, c'est une occasion historique, c'est une rencontre historique», avait dit Gerry Adams en gaélique en entrant pour la première fois au siège du gouvernement irlandais.

Ce n'est pas l'avis des leaders protestants d'Ulster, qui ont hurlé à l'«indécence», le révérend Ian Paisley en tête, selon qui «on peut mettre l'IRA et Albert Reynolds dans le même sac».

Le chef du parti unioniste le plus extrémiste a réservé sa plus grosse colère à M. Major, qui l'a reçu à Downing Street pour un rendez-vous qu'il demande depuis six jours.

Mais l'entretien n'a duré que cinq minutes, car M. Major lui a demandé d'emblée de dire s'il croyait ou non en sa parole. Le révérend a refusé. Pressé par M. Major de répondre sans équivoque, il a refusé à trois reprises de répondre, a raconté le ministre à l'Irlande du Nord, Patrick Mayhew, qui assistait à la rencontre.

Le révérend Paisley a pour sa part raconté qu'il avait dit au premier ministre: «pour répondre à la question sur votre intégrité, il n'est jamais correct de se fier à la parole d'un seul homme quand on parle de la position constitutionnelle et de l'avenir d'un pays, encore moins quand il s'agit de la place constitutionnelle de l'Irlande du Nord comme partie intégrante du Royaume-Uni.»

«Quand j'ai dit cela, (M. Major) a dit: sortez de cette pièce et ne revenez jamais, sauf si vous êtes prêt à dire que je dis la vérité et que je ne mens pas», a dit M. Paisley.

Mais c'est le premier ministre qui, selon M. Paisley, a quitté la pièce alors que le député unioniste tentait de lire la déclaration qu'il avait préparée pour assurer qu'il ferait «tout pour barrer la route à la reddition».

M. Paisley s'est alors enfermé avec ses collaborateurs dans les toilettes pour préparer ce qu'il allait dire à la presse.

M. Major avait réuni en début d'après-midi à Londres un conseil restreint de ses ministres les plus importants pour étudier la situation en Ulster. Ils ont redemandé de façon «insistante» au Sinn Féin et à l'IRA de rendre parfaitement clair que le cessez-le-feu sera permanent.

Londres répondra «de façon positive» à une cessation «permanente» de la violence de la part de l'IRA, a dit un porte-parole de Downing Street.

Cuba et Washington discutent toujours

New York (AFP) — Américains et Cubains se sont séparés hier à New York au bout de 45 minutes d'entretiens après avoir décidé de poursuivre aujourd'hui les pourparlers sur l'immigration, a annoncé un porte-parole américain.

Le chef de la délégation cubaine, Ricardo Alarcon, a remis à son homologue américain, Michael Skol, la réponse de Fidel Castro à la dernière proposition américaine prévoyant d'accorder un minimum de 20 000 visas chaque année aux Cubains, a indiqué le porte-parole David Johnson.

M. Skol a quitté la réunion après 45 minutes, pour parler à la mission américaine «avec les membres de la délégation et Washington», a indiqué M. Johnson.

À Martha's Vineyard (Massachusetts), où le président Bill Clinton passe ses vacances, le porte-parole de la présidence, Dee Dee Myers, avait peu auparavant déclaré: «nous nous attendons à ce que les Cubains répondent à la proposition que nous leur avons faite la nuit dernière». Elle avait qualifié cette proposition «d'offre substantiellement sérieuse».

É D I T O R I A L

Le choix du Devoir

Le Parti québécois, avec nonobstant

Lise Bissonnette

La campagne électorale de 1994 touche à sa fin. À plusieurs, elle semblera avoir roulé à ras de sol, avoir raté l'historique rendez-vous que des partis qui ne défendent pas le même «pays» auraient dû vivre sous nos yeux.

Mais c'est qu'un autre pays, encore, a tiré les candidats par la manche, a rappelé que le quotidien est fait d'écoles, d'hôpitaux, de routes, de travail et de loisirs. Mépriser ces questions, comme nous le faisons trop souvent dans les médias avides de grands débats existentiels, fait de la démocratie une abstraction. La responsabilité de l'État, c'est aussi un traversier qui rend l'âme aux Îles-de-la-Madeleine, et des médecins qui manquent à Rouyn-Noranda. Il ne fallait tout de même pas attendre au lendemain des élections pour en parler.

Les thèmes de la campagne, tous légitimes si les citoyens les soulèvent, auront d'ailleurs déçu moins que son style, dépassé, suranné. Un gouvernement sortant, qui faisait profession de froideur, s'est découvert soudain des compassions pour toutes les veuves et tous les orphelins. Des aspirants ont prétendu pouvoir construire tous les chemins, les ponts, les bâtiments. Or il se trouve que les électeurs savent lire et sont au courant, aujourd'hui, des limites des ressources publiques. Il arrive même qu'ils soient prêts à entendre parler de sacrifices, pourvu que ce soit intelligemment. Ils ont été, au contraire, traités comme des enfants. Quel que soit le parti au pouvoir dans une semaine, il se prépare de durs lendemains, à détricoter des illusions que nul n'avait besoin de forger.

Au cours des derniers jours, *Le Devoir* a étudié, en huit volets éditoriaux, le bilan du gouvernement et les positions des deux grands partis sur les principaux thèmes de la campagne, parfois même sur les thèmes oubliés. Le temps est venu de tenter une évaluation d'ensemble des formations, et de choisir.

Le Parti libéral du Québec

Le Parti libéral du Québec doit être d'abord jugé sur son bilan, telle est la dure loi de l'exercice du pouvoir en démocratie.

L'écueil fatal pour ce gouvernement, il s'y brise encore, est celui de ses démarches pour renouveler la constitution canadienne. Elles se sont terminées sur un non-lieu et partant sur une accentuation de la crise.

Pour le reste, pas de surprise: le PLQ a été bel et bien libéral, c'est-à-dire conservateur au sens de notre culture politique. Son meilleur dossier est celui du contrôle des finances publiques. Nous sommes encore loin d'une victoire sur le déficit, mais les dérapages sont terminés. Par ailleurs, les grandes missions de l'État — santé, éducation, services sociaux — en ont souffert. L'œil sur les coûts et sur rien d'autre, le Parti libéral a procédé à des réformes incohérentes, dont plusieurs seront à reprendre tout à fait. Ce sera le cas en éducation, où de menus rapiècages laissent entier le drame de la sous-scolarisation des Québécois. Ce

sera en partie le cas en santé où le gouvernement a préféré les plaisirs narcissiques d'une immense réforme bureaucratique à la révision en profondeur du système de soins. Ce sera le cas pour les affaires sociales, où les libéraux ont été moins durs que la rumeur publique et les mouvements de «solidarité» le disent, mais où les interventions ponctuelles n'ont affecté qu'à la marge la cassure du Québec «en deux». Seules les réformes culturelles et la refonte du code civil ont été planifiées et menées avec le soin et la profondeur nécessaires. Un peu plus, et la stratégie industrielle eut connu le même tour heureux; mais elle a commencé à se dessiner trop tard, et trop tiède, au milieu des regrets d'un gouvernement qui avait continué à miser sur les grands projets, sur un développement du Nord devenu aussi hypothétique que politiquement piégé.

Vaut mieux

un État

trop présent

que trop absent

Ayant mieux contrôlé nos deniers mais guère stimulé le développement, le gouvernement libéral a affaibli lui-même son «nouveau» programme. Le PLQ a en effet présidé, de 1985 au début des années 90, à une solide période de prospérité et même, avant l'échec des Accords du lac Meech en 1990, à une ère de cette «stabilité politique» qu'il dit si nécessaire à l'emploi durable. Pourtant, la récente et interminable récession a tout fragilisé, à nouveau. L'histoire militerait donc ici pour un gouvernement plus actif, qui ne table pas sur la seule reprise cette fois, mais qui en profite pour mettre en place une véritable stratégie de développement, avec des secteurs clés bien identifiés. Sauf pour le bizarre dossier de la voiture électrique et un appui toujours aussi réticent aux «grappes industrielles», le chef du PLQ, M. Danjel Johnson, continue de refuser un tel rôle à l'État. Comme M. Bourassa autrefois, il promet de tout faire pour créer de l'emploi, soucieux de l'honneur, mais il en reste à l'incantation.

Là où les électeurs attendent du changement, en santé et en éducation notamment, le programme libéral est encore plus passif et poussif. Comme il l'est en matière constitutionnelle, où la fatigue tient lieu de pensée. M. Johnson semble avoir voulu rééditer 1970, quand son prédécesseur disait aux Québécois, essouffés par les réformes des années 60, qu'il leur suffirait désormais d'être bien gérés, à la moderne, pour être heureux. La recette a fait long feu.

L'équipe libérale s'est toutefois beaucoup renouvelée, M. Johnson a raison de le souligner sans cesse. Moins spectaculaire que l'équipe du Parti québécois, elle est toutefois plus diversifiée, sans doute plus représentative du Québec dans son ensemble. Mais on y sent aussi la fatigue. Un nombre trop élevé d'attachés politiques tentent de prendre du grade de députés, symptôme des difficultés de recrutement. Quant au chef, M. Daniel Johnson, il aura gâché en fin de campagne son image forte et déterminée du début. Il semble comprendre si mal le Québec, malgré une sincère volonté de le servir, que sa propre identité le

confond. Son avenir politique en devient tout aussi incertain.

Le Parti québécois

Le Parti québécois a eu beau se rabattre en vitesse sur l'étapisme de 1976 — élire d'abord un «bon gouvernement» et tenir ensuite un référendum sur la souveraineté — le premier article de son programme a dominé toute la campagne électorale. S'il y a une distinction majeure entre les deux grandes formations qui se disputent les électeurs, elle est là. Le PQ propose la souveraineté, un changement radical du statut politique du Québec, et pousse ainsi la rupture plus loin que ne le voudrait la majorité des Québécois. Légitime, son option s'inscrit dans une logique: les Québécois, en rejetant en 1992 les accords de Charlottetown, puis en élisant en 1993 une majorité de députés souverainistes du Bloc québécois au Parlement fédéral, ont refusé le statu quo et poursuivi leur marche vers une forte autonomie. Mais le programme du PQ, la doctrine de «l'enclenchisme», est rédigé de façon telle que les électeurs seront réputés avoir accepté la souveraineté même s'ils ne veulent, pour l'instant, que des souverainistes. Cette contorsion intellectuelle, inscrite au programme péquiste en 1991, était aussi inutile que présomptueuse. Le PQ va peut-être dans la bonne direction, il s'inscrit dans la continuité de l'histoire québécoise, mais il y va en s'appuyant sur des artifices troublants, que son fondateur aurait récusés. Il suscite lui-même la méfiance qu'il voudrait tant dissiper.

La liste des autres promesses électorales du PQ est aussi longue que les routes qu'il prétend ouvrir, réparer, ou prolonger. Si bien que le chef, M. Parizeau, a lui-même affaibli son engagement d'éliminer le déficit des opérations courantes du gouvernement d'ici deux ans. Pour le croire, il faudrait produire une autre liste, celle des sacrifices qu'on nous imposera certainement. Sur le chemin raboteux de son cher référendum, le retour au principe de réalité pourrait faire payer cher ce défaut de transparence pré-électorale.

Quant aux grandes missions de l'État, sauf en éducation où il promet une révision en profondeur par des états généraux, le Parti québécois n'a pas été plus convaincant que le Parti libéral. Il se distingue néanmoins par la méthode. D'abord celle d'un État beaucoup plus présent, qui reviendra à certaines réglementations, dans le zonage agricole, par exemple, ou dans l'industrie de la construction. Ensuite celle d'un État plus «concertant»: le credo de la régionalisation, de la décentralisation, est devenu le deuxième refrain éternel du Parti québécois, juste quelques crans derrière celui de la souveraineté. Il correspond certes à l'humeur du temps et à l'évolution des régions, qui se sont dotées des instruments nécessaires au rapatriement des décisions qui les touchent. Reste à voir si une ode aussi absolue aux «petites patries» ne risque pas, à terme, de démobiliser le pays au centre. Toujours aussi nul en matière de culture, par exemple, le PQ va-t-il balayer ses responsabilités à des fonds régionaux au détriment d'une politique culturelle d'ensemble? La campagne n'a per-

mis que d'effleurer ces questions, tout comme celles de la social-démocratie péquiste qui s'est attiré la sympathie en se disant plus compatissant mais qui n'a pas multiplié les projets précis, notamment pour la si cruciale équité fiscale.

Le plus convaincant des atouts du Parti québécois tient à son équipe, où se côtoient tant de compétences que les collisions menacent. Deux faiblesses ressortent, dans ce portrait de groupe avec leaders communautaires, juristes, pédagogues, syndicalistes, communicateurs. La première est l'absence de gens d'entreprise, qui se méfient encore et toujours des souverainistes et de leur social-démocratie. La seconde est évidemment le chef lui-même, qui n'est peut-être pas si impopulaire que le cliché le veut, mais qui aura démontré, tout au long de la campagne, que son naturel n'est pas celui du rassembleur. Dans le voyage où il convie le Québec, c'est une faille que ne répareront ni sa compétence, ni son intelligence, et encore moins son assurance imperturbable toujours si proche de la présomption.

Le choix: le Parti québécois, avec nonobstant

Les réserves du *Devoir* sont multiples, mais le Parti québécois s'impose, au terme de la campagne, pour deux raisons.

1) Entre l'État trop absent que propose le Parti libéral et l'État trop présent pour lequel milite le Parti québécois, l'histoire récente enseigne où est l'intérêt de la majorité. Même en période de stabilité et de prospérité, le PLQ au pouvoir, si ami du

Le temps du

«beau risque»

canadien est

révolu

«marché» n'a pas réussi à stopper l'exclusion croissante des plus pauvres, à augmenter la mesure de justice parmi nous, définition même du bien public. Le souci de justice engendre l'esprit de réforme, dont le Parti libéral n'a donné aucun signe vraiment lisible au cours de la campagne. Brouillons, les engagements péquistes et l'équipe qui les formule vibrent toujours d'une plus grande volonté d'inclusion. À l'orée de développements technologiques et économiques internationaux qui vont accentuer toutes les duretés, il est utile de se donner ce rempart.

2) Le temps du «beau risque» canadien est révolu. Les Accords constitutionnels du lac Meech l'ont affaibli, ceux de Charlottetown l'ont achevé, et les desseins du gouvernement élu à Ottawa, celui de M. Chrétien, lui ont plutôt substitué un affreux risque. Les électeurs québécois n'ont guère d'autre choix que de radicaliser leur message quant au statut politique du Québec et à leur insatisfaction de la Confédération. Il faut dire NON au premier ministre du Canada et à son parti, qui n'ont d'autre programme désormais que de conduire les revendications du Québec à l'impasse, et même de faire disparaître sa marge de manœuvre actuelle, comme on le voit en santé et en éducation. Il faut dire NON aux premiers ministres des autres provinces qui en sont encore à agiter à la fois la menace et le leurre, recette affadie de la paralysie des dernières années.

Nonobstant la démarche intellectuelle du Parti québécois, qui assombrit sa démarche politique pourtant si nécessaire, il doit former le prochain gouvernement du Québec.



LETTRES

Les médias et notre langue

À quand quelques autobus de notre fidèle STCUM habillés des «couleurs» de notre langue? À quand la promotion d'une langue respectée parce que d'abord et avant tout bien parlée?

Des autobus porteurs de messages publicitaires, c'est payant, c'est stimulant pour tout le monde. Ça circule dans les rues de Montréal. Ça parle d'abondance. «Une image ne vaut-elle pas mille mots?»

La publicité n'a jamais autant épousé ses lettres de privilège et ce, dans tous les domaines. Pourtant, les incitations à bien parler sa langue semblent absentes de nos médias. Bien sûr, la langue n'est pas un produit de consommation: en faire la promotion ne rapportera pas de dol-

lars, mais coûtera, au contraire, bien des dollars. Dans ce cas-ci, c'est une question de valeur.

Voulons-nous vraiment susciter l'amour de notre langue? Elever son niveau de vie? Alors il faudra y mettre le prix. Un petit tour dans nos écoles et nous aurons vite une image du niveau de notre langue parlée qui ne semble guère soulever beaucoup d'admiration de la part de nos immigrants.

Nous voulons l'indépendance pour des raisons d'ordre économique, politique, mais aussi, espérons-le, pour la sauvegarde de notre culture.

Cette indépendance, nous l'obtiendrons peut-être, mais nous n'en demeurerons pas moins des mal identifiés si nous continuons à bafouer notre langue parlée, si nous continuons à ignorer ce qui ferait de nous,

Québécois, un peuple à part entière parce que branché sur ses véritables origines.

Christiane Éthier
Montréal, 31 août 1994

La politique du béton

Grands travaux d'infrastructure, rue Fabre au nord de Bélanger: on refait les trottoirs.

Le béton gagne du terrain: on élargit les trottoirs jusqu'à empiéter sur le gazon et saccager les rocailles.

On aura beau protester: Jean Béton Doré en a décidé ainsi.

Comment s'appelle-t-il donc déjà, celui qui se présente à la mairie et prétend fleurir Montréal? Bourque? Tiens, tiens... Je crois bien que je viens de joindre le rang des indécis.

Gilles Beauchemin
Montréal, 27 août 1994

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAÇON, CHRISTINE HOUE

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCEQUEDOIS

IDÉES

Lecture publique

Échec aux bibliothèques publiques

RÉJEAN SAVARD

Professeur agrégé à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal

être l'indice le plus révélateur, parmi bien d'autres, quant au peu d'intérêt que la ministre Frulla a accordé à la lecture publique pendant son mandat. Un projet de loi spécifique aux bibliothèques publiques comme il en existe dans les autres provinces canadiennes a d'abord été écarté. Puis, la publication des nouvelles normes des bibliothèques publiques prévue depuis belle lurette a été stoppée alors que le manuscrit était prêt. Chaque année, on a réduit les subventions gouvernementales au fonctionnement des bibliothèques publiques, sans compter que ces subventions ont été chaque fois versées en toute fin d'année budgétaire.

Le milieu des bibliothécaires n'a pu constater l'abdication progressive du gouvernement central dans ce dossier et on parle maintenant d'un éventuel désengagement de l'État québécois. La conséquence est désastreuse. Le dossier se retrouve maintenant dans la cour des municipalités. Or, on se rend compte que les élus municipaux ne savent pas trop comment gérer les services de bibliothèques qu'ils assimilent plus ou moins aux services de loisirs et aux patinoires municipales, avec le résultat que la bibliothèque publique change tranquillement de mission. Alors qu'elles doivent être gratuites par définition, les bibliothèques publiques deviennent de plus en plus payantes. D'un service visant le développement des habitudes de lecture et qui garantit l'accès le plus large possible au livre et à l'information documentaire, elles de-



PHOTO ARCHIVES

Chaque année, on a réduit les subventions gouvernementales au fonctionnement des bibliothèques publiques.

viennent petit à petit des «librairies de location de livres». On les force à abandonner peu à peu leur rôle de «rempart de la démocratie», comme on les surnomme aux États-Unis.

La situation est tellement critique

qu'on en arrive à se demander si les bibliothèques publiques ont un avenir au Québec. Pourtant, les Québécois ont besoin de bonnes bibliothèques publiques car ils ne sont pas reconnus pour être particulièrement de bons lecteurs: on lit en moyenne 5,7 livres en six mois au Québec, alors que la moyenne grimpe à 9,2 ailleurs au Canada. Quant à ceux qui ne lisent aucun livre, ils sont plus nombreux au Québec: 37% par rapport à 15% ailleurs au Canada (*L'actualité*, janvier 1992).

L'accès à l'écriture passe d'abord par une politique adéquate de la lecture publique. L'écrit demeure toujours un outil essentiel sans lequel on ne peut espérer réussir et progresser dans la société. Non seulement donne-t-il accès à la culture, mais l'écrit donne aussi accès à l'information. Il est temps qu'on comprenne, comme l'ont compris depuis longtemps nos voisins anglophones d'ailleurs, que la bibliothèque publique est un investissement pour le Québec. Un investissement d'autant plus séduisant qu'il nécessite très peu de ressources financières par rapport aux autres postes budgétaires des gouvernements (même pas 0,5% du budget du Québec, et en moyenne 1% du budget des municipalités).

Le Québec est mal parti pour le XXI^e siècle.

Dans un éditorial récent, l'analyse faite par Mme Lise Bissonnette des programmes des principaux partis l'amène à conclure, en ce qui a trait à la culture et à la société, que la «feuille de route des libéraux est la meilleure».

Je me permets de vous souligner qu'en ce qui concerne les habitudes de lecture, et notamment en ce qui a trait au dossier de la lecture publique, on ne peut que conclure à un échec total de la politique du gouvernement sortant.

Ainsi, contrairement aux recommandations de la Commission Sauvageau qu'il avait lui-même créée, ce gouvernement a supprimé le Service des bibliothèques publiques au sein du ministère de la Culture et réparti un peu partout les six ou sept fonctionnaires qui restaient. Or, dans n'importe quel pays normal, il existe un service central chargé de coordonner le développement de la lecture publique. En Ontario, on compte plus de 100 personnes qui s'affairaient à cette tâche de coordination. Et le réseau de lecture publique y est bien développé, il continue de progresser et... on y lit plus qu'au Québec.

Cette décision récente est peut-

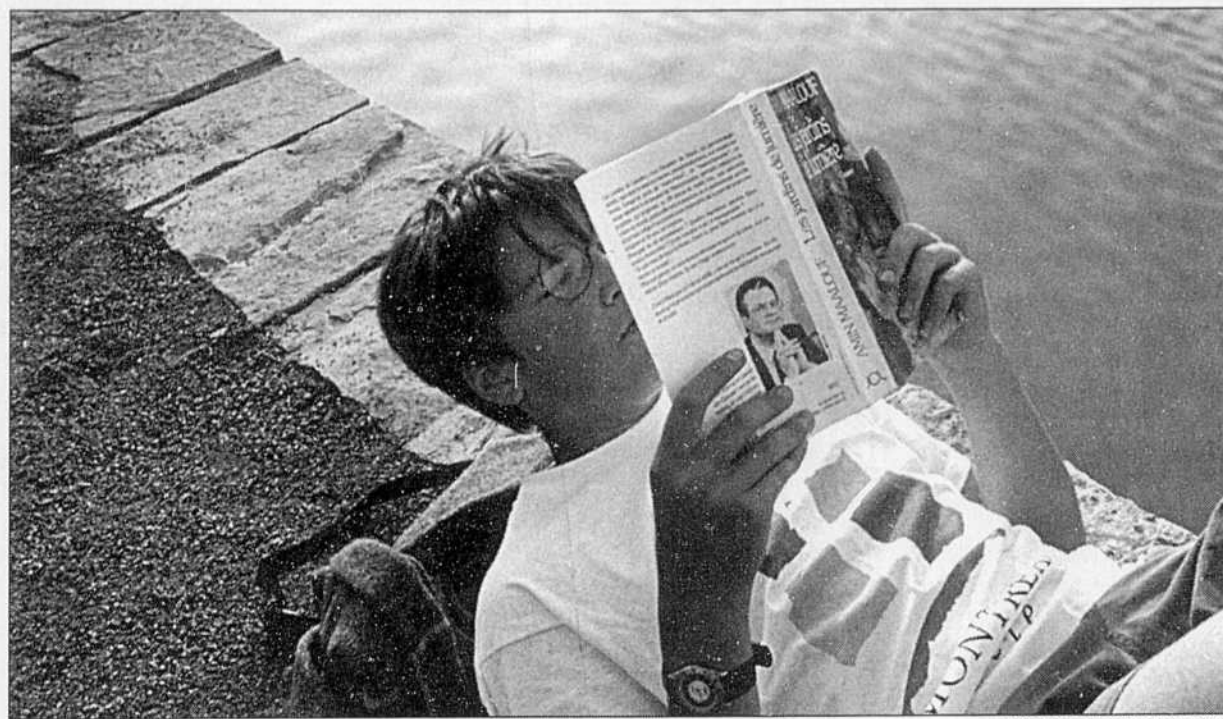


PHOTO JACQUES NADEAU

Les Québécois ont besoin de bonnes bibliothèques publiques car ils ne sont pas reconnus pour être particulièrement de bons lecteurs: on lit en moyenne 5,7 livres en six mois au Québec, alors que la moyenne grimpe à 9,2 ailleurs au Canada.

Réplique à un article du Devoir

RAËL

Le Devoir a publié le 12 juillet 1993 un article sur le mouvement raëlien («La curieuse leçon des petits hommes verts»), où Stéphane Baillargeon porte des accusations non fondées contre moi qui metten en cause mon honneur et ma respectabilité et à travers moi ceux des 4000 membres du mouvement raëlien canadien.

Ce monsieur ose écrire que nous défendons des opinions pédophiles, ce qui est une ignominieuse diffamation. On faisait jadis courir une rumeur voulant que les Juifs se livrent à des sacrifices d'enfants, cette accusation est de la même veine. Le mouvement raëlien et moi-même avons toujours condamné la pédophilie et prôné le respect des lois qui, fort justement, interdisent ces pratiques qui sont toujours le fait d'individus déséquilibrés.

M. Baillargeon ose écrire que je prône l'amour libre avec les adolescents de 14 ans et plus, ce qui est totalement faux, et je le mets au défi de trouver un seul texte écrit de ma main contenant de tels propos. Cela est encore une diffamation ignominieuse. Notre philosophie prône la liberté sexuelle, c'est vrai et nous ne nous en cachons pas, mais entre adultes libres et responsables.

Enfin, cet article prétend que suite à une enquête du gouvernement français, je serais maintenant établi au Québec; C'est encore une diffamation. Je suis fier de n'avoir jamais été condamné par la justice d'aucun pays pour la simple et bonne raison que je n'ai jamais été poursuivi et qu'il n'y a jamais eu de plainte déposée contre moi pour quelque motif que ce soit étant partout respectueux des lois. Et lorsque je me rends dans un tribunal, c'est pour faire condamner les «journalistes» qui osent écrire des articles diffamatoires sans vérifier les faits dont ils parlent. Lorsqu'un journaliste publie des rumeurs, il en devient complice. J'ajoute que je réside toujours en France et ne viens au Québec qu'une fois par an, appréciant l'ouverture d'esprit et la tolérance dont font preuve les Québécois.

Quant aux attaques relatives à la génocratie, je rappelle qu'il est interdit aux membres du mouvement raëlien de militer dans toute organisation politique y compris un mouvement génocrate. Dans mon livre *La génocratie*, j'explique que ce système politique en vigueur dans une autre civilisation ne peut être instauré que si l'État est accepté démocratiquement.

Enfin, le sous-titre de cet article fait référence, à propos de nous, au sectarisme, ce qui est totalement faux. J'ai d'ailleurs fondé voici un an la Fédération internationale des religions et philosophies minoritaires regroupant toutes les minorités qui souffrent de discrimination à travers le monde. Comment peut-on être sectaire et défendre les autres minorités? Vérifiez dans votre dictionnaire la définition du mot: «Se dit de quelqu'un qui se refuse à admettre les opinions différentes de celles qu'il professe» (*Le Petit Larousse*). En l'occurrence, le seul sectarisme ici présent est celui de Stéphane Baillargeon qui n'admet pas que des gens pensent autrement que lui.

Réponse du journaliste

■ J'ai écrit que les Raëliens défendaient «des opinions pédophiles» (et non qu'ils étaient pédophiles). Dans *La génocratie* (Editions du Message, 1977, p. 115), Raël lui-même écrit: «Il faut supprimer les lois faisant automatiquement un détournement de mineur un rapport sexuel entre un individu de plus de dix-huit ans et un individu de moins de dix-huit ans (...)»

■ Un cas de condamnation en France? La Cour d'appel d'Angers (Maine et Loire) a confirmé un jugement de première instance en octobre 1991 condamnant Raël à verser 10 000 F de dommages et intérêts à un journaliste qu'il poursuivait en diffamation, ce dernier ayant été relaxé. Le journaliste avait écrit dans un ouvrage sur les sectes que le Mouvement Raëlien «avait des comptes bancaires en Suisse» et que le leader Raël «visait la présidence du gouvernement mondial de la génocratie».

■ Raël a écrit un livre intitulé *Le racisme religieux financé par le gouvernement socialiste*, en 1992, pour dénoncer ce qu'il juge être de la persécution de la part des législateurs et des médias contre son mouvement et d'autres «minorités religieuses et philosophiques».

Stéphane Baillargeon

La crise de l'emploi un enjeu de la campagne électorale?

Les solutions de gauche aggravent le chômage

JEAN-LUC MIGUÉ

École nationale d'administration publique (ENAP), Québec. Tiré d'un ouvrage qui doit paraître cet automne.

En écartant pour les fins de la cause le fétiche souverainiste, la «crise» de l'emploi fait prétendument l'enjeu de l'élection en cours. Or, ni l'un ni l'autre des deux programmes en présence ne s'attaque aux vraies causes du piètre état de la conjoncture de l'emploi, soit l'appesantissement ininterrompu depuis 25 ans du poids fiscal et réglementaire sur le marché du travail. L'inspiration socialiste qui guide le PQ garantit que la crise de l'emploi s'aggravera après son élection.

Quelques faits d'abord. Au début des années 1960, le chômage évoluait autour de 4%. La situation n'était pas sensiblement différente au Japon, aux États-Unis et dans les pays industrialisés d'Europe. Or, voici que depuis 1965, le taux de chômage s'inscrit dans une tendance irrésistible à la hausse. Il évolue autour de 9-10%, quatre points au-dessus de son maximum en 40 ans.

Autre dimension significative de l'état de l'emploi au Canada et en Europe, la durée du chômage pour ses victimes s'allonge de façon constante et s'avère de loin plus prononcée qu'aux États-Unis et au Japon. À cela s'ajoute la place croissante du travail au noir, du temps partiel, du surtemps, du travail occasionnel et contractuel dans l'activité professionnelle. Le paradoxe est qu'en même temps que le temps partiel gagne du terrain, le surtemps aussi semble prélever par les employeurs.

Fétiches courants

Comment expliquer cette troublante évolution? Commençons par repousser le fétiche vieux d'un demi-

siècle et de plus en plus discrédité: l'interprétation keynésienne retenue par la classe politique. Dans ce schéma, les partis se doivent de dépister quelque nouvelle astuce par où multiplier les faveurs, gaspiller notre argent et gonfler le déficit. Or, en gonflant leurs dépenses et leurs interventions, les gouvernements ne créent pas d'emplois: ils les détruisent.

Le fétiche de l'État capitaliste, qui inspire l'intelligentsia québécoise depuis les années 1960, n'est guère plus confortable. Ce qui distingue le capitaliste tout court de l'État capitaliste, c'est que le premier gère un portefeuille d'initiatives, de projets et qu'il nourrit le succès et rationne ou affame l'échec. Il ajoute de son capital dans les projets prometteurs, tandis qu'il ferme les entreprises malheureuses pour les éliminer. L'investissement moyen dans les firmes qui réussissent est de cinq fois supérieur à celui des firmes qui tournent mal.

Parce que la dynamique de l'État repose sur le redistributionnisme, le gouvernement est incapable de fermer une entreprise, même chancelante et perdante. Le ministère continuera à combler les perdants de ses faveurs (prêts, injections diverses) longtemps après que l'opération sera révélée désastreuse.

Politiques d'appesantissement du coût du travail

Au cours des 30 dernières années, le marché du travail a été marqué par une succession ininterrompue d'interventions publiques qui ont eu pour double effet d'alourdir le coût du travail pour les employeurs et d'en déprimer le rendement pour les employés. De 1965 à nos jours, la hausse des salaires réels au Canada a été sensiblement supérieure à celle des États-Unis. Les employeurs offrent moins d'emplois, tandis que la main-d'œuvre se montre moins disposée à accepter les emplois. L'abou-

tissement est incontournable: la croissance de l'emploi se ralentit et le chômage se maintient en permanence à un niveau supérieur.

Réglementation directe du travail

Depuis une trentaine d'années, une prolifération de dispositions législatives s'emploie à fixer de façon coercitive les conditions d'emploi et de congédiement. Ces mesures entraînent deux résultats semblables: premièrement, elles provoquent l'élévation du coût de la main-d'œuvre touchée, et donc la hausse du chômage; deuxièmement, pour une minorité d'individus qui y gagnent, composée des syndiqués et de ceux et celles qui sauvegardent leur emploi surrénuméré, la masse des travailleurs qu'on prétend secourir y perd, surtout celle qui possède le moins de qualifications.

Salaires minimum et normes

Il ne se trouve point de dimensions de la vie au travail que les lois sur les normes ne touchent pas: congés payés, absences payées pour maladie ou autres raisons, vacances, conditions physiques des lieux. L'illusion de pouvoir refiler à l'employeur une multitude de mandats et de contraintes, sans que personne n'en subisse de contrecoup, dure.

Le vrai salaire minimum n'a toujours été que de zéro. En tentant de maintenir à des niveaux artificiellement élevés le taux de rémunération de la main-d'œuvre la moins qualifiée, la plus jeune, la moins expérimentée, on en élève forcément le coût aux employeurs. Conséquence: offre d'emplois comprimée de la part des employeurs, chômage accru en permanence.

Préavis de licenciement

La terminologie officielle désigne par l'expression «protection de l'em-

ploi» l'obligation faite aux employeurs d'aviser d'avance les employés de leur licenciement prochain. La désignation appropriée serait plutôt «destruction de l'emploi». Les règles en vigueur au Canada prévoient pour l'employeur l'émission d'un préavis de congédiement de six à dix-huit semaines, s'il s'agit de licenciements massifs. Les gouvernements fédéral, ontarien et québécois imposent aussi des indemnités généreuses de licenciement.

La logique formelle qui inspire ces dispositions postule qu'elles abaissent le chômage en facilitant aux travailleurs déplacés la tâche de dénicher un nouvel emploi plus tôt. Les faits établis infirment cette préconception. L'enseignement de l'économie en cette matière est que le préavis coercitif constitue une taxe prélevée sur les congédiements. Il élève donc le coût de l'emploi à long terme et, suivant la règle établie, exerce une pression à la baisse. Plutôt que de risquer de faire face aux complications prévisibles du licenciement, l'employeur s'abstient d'embaucher.

Discrimination active

Les règles de discrimination active, implantées depuis une vingtaine d'années et pieusement appelées «équité dans l'emploi», sont la négation du droit et donc de l'équité et de l'égalité. Elles élèvent les coûts du travail, diminuent l'emploi et, en tant que taxe sur le travail des femmes, transfèrent le fardeau des préjugés à la masse des femmes, au profit d'une minorité d'entre elles.

Renforcement des monopoles syndicaux

Le syndicalisme libre n'existe pratiquement pas chez nous. C'est la monopolisation coercitive de la main-d'œuvre. Les salaires syndiqués, de 15 à 30% supérieurs en

moyenne, élèvent le coût de la main-d'œuvre et donc de la production, dépriment l'emploi dans les secteurs affectés et forcent les candidats déboutés à se déverser dans les secteurs non syndiqués.

Parmi les autres dispositions législatives qui ont contribué à consolider le monopole légal des syndicats, rappelons les lois antiscab, la généralisation de la formule Rand, l'extension des décrets, la centralisation des négociations dans le secteur public.

Fiscalité du travail

Le fardeau fiscal général s'est fortement appesanti au cours des 30 dernières années. Il est passé de 26,4% du PIB en 1961 à 42,8% en 1991. Ces calculs excluent la masse des déficits qui sont en réalité des dépenses différées et donc des taxes futures.

La fiscalité directe du travail s'est alourdie de 530% de 1980 à 1993. La part de l'ensemble de ces prélèvements dans la masse salariale est passée de 5,2% à 11,3%. À raison de 100 000 pertes d'emplois pour chaque augmentation de 1% de la part des taxes dans le coût du travail, la flambée des taxes serait à l'origine d'au-delà de 600 000 pertes d'emplois dans l'ensemble du Canada.

En même temps qu'il dissuade l'employeur d'embaucher par la réglementation et la fiscalité indirecte ou directe du travail, le législateur multiplie les interventions qui suscitent l'incitation à ne pas travailler.

La conjoncture économique nord-américaine est plutôt bonne, mais le marché de l'emploi en est dissocié. La «crise» courante est exclusive au marché de l'emploi, dont le piètre état tient à l'action de l'État. À entendre les porte-parole des partis, on croirait que la campagne électorale est dirigée par les martiens. Ainsi va la politisation de la société.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques); Diane Précourt (pages éditoriales); Martin Ducloux et Desirée Szucsany (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (titres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutriscac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tremblay, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapielleau (cartooniste); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Marie-Claude Petit (commentateurs), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Le Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, Anis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlene Côté, Johanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Sylvie Haana, Christiane Legault, Micheline Rueland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon, Olivier Zaida (communis); Michèle Bouchard (secrétaire); L'ADMINISTRATION Henry Riéd (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danièle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration); LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kirouac (directeur); LA PRODUCTION Marie-France Turgeon (directrice de la production), Richard Des-Cormiers (responsable du système informatique), Johanne Brunet, Daniela Cantara, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Christiane Vaillant; LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgie (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

ACTUALITÉS

Un compromis sur l'avortement rallie les pays musulmans

Les réserves du Vatican demeurent

Le Caire (AFP et Reuter) — Les délégations présentes à la Conférence du Caire sur la population ont abouti à un compromis sur le chapitre du document final consacré à l'avortement, mais les réserves du Vatican demeurent, a-t-on appris hier auprès des délégués.

Les délégués se sont réunis toute la journée en commission, à huis clos, pour parvenir à une «rédaction plus consensuelle» du chapitre 8, qui évoque l'avortement en tant que «problème majeur de santé publique».

La majorité des délégations présentes, y compris les pays musulmans, ont accepté un compromis qui pose comme préalable qu'«en aucun cas l'avortement ne peut être encouragé comme méthode de planning familial».

L'Union européenne a proposé de retirer toute référence à l'avortement dans la section qui a trait au planning familial, pour la transférer à la rubrique services de soins et d'aide à la maternité.

Le délégué du Vatican a cependant souligné que les négociations ne faisaient que commencer et espère que les parties pourront se mettre d'accord sur un langage commun d'ici le 13 septembre.

Avant même l'ouverture lundi de la Conférence de l'ONU sur la population et le développement, la controverse s'était développée autour de l'avortement, le Vatican et les musulmans conservateurs ayant accusé la réunion de vouloir le libéraliser.

Les islamistes égyptiens ont fustigé hier la «conférence de Satan» sur la population et le développement, qui a fait la preuve que leurs pires craintes étaient justifiées.

Le quotidien islamiste *al Chaab* a ouvert le feu, critiquant vertement la Première ministre norvégienne, Gro Harlem Brundtland, en affirmant que son discours de la veille constituait «une attaque honteuse et choquante contre la religion et les (principes) moraux».

Brundtland s'était déclaré favorable à la dépenalisation de l'avortement, accusant les religieux opposés à celui-ci d'hypocrisie. «La morale devient de l'hypocrisie lorsque cela veut dire accepter que des mères meurent à cause de grossesses non désirées ou d'avortement illégaux», a-t-elle lancé.

«Non à la conférence de Satan», titre *al Chaab*. Le journal affiche côte à côte en première page une photo d'homosexuels, accompagnée d'une légende disant que la

conférence admettait ce mode de vie, et une d'une jeune fille coiffée du foulard islamique qui portait ce sous-titre: «Nos générations futures n'ont pas le droit de vivre».

«Malgré la colère généralisée, les protestations et boycottages, la conférence de Satan s'est ouverte dans la ville du Caire, sur la terre de l'université sainte d'al Azhar», la plus prestigieuse université islamique mondiale.

«Sur cette terre sainte, les délégués sont venus de différents pays faire l'éloge de la promiscuité, de l'avortement, des relations sexuelles extra-maritales», s'insurge le journal.

«Le Caire n'avait pas besoin de cette conférence (...) Le problème posé par la population ne sera pas résolu par une conférence, ni même par dix, ni par Maher Mahran (ministre égyptien de la Population) quand il dit que les homosexuels sont des gens très respectables», renchérit *al Ahrar*, autre publication islamiste.

«Cette conférence a pour objectif de faire disparaître nos valeurs, notre religion, de briser nos familles et d'introduire des comportements inacceptables dans nos sociétés», explique *al Chaab*.

Même son de cloche chez le mouvement islamique Al

Da'awa, pour qui la conférence est un complot de l'occident, qui cherche à stopper l'expansion des musulmans.

Les islamistes reprochent en fait, tout comme les catholiques, à la conférence, de ne pas prendre de positions fermes contre l'avortement ou les relations sexuelles hors mariage.

Le texte proposé par la Conférence appelle à «renforcer l'engagement en faveur de la santé des femmes» et à «réduire le recours à l'avortement par le biais de services de planification familiale élargis et améliorés».

«Les femmes affrontant une grossesse non désirée doivent pouvoir recevoir une information fiable et des conseils compréhensibles. La prévention des grossesses non désirées doit toujours recevoir la plus haute priorité et tout doit être fait pour éliminer la nécessité d'un recours à l'avortement», ajoute le texte.

«Dans les cas où l'avortement est légal, il doit être sûr. Toute mesure ou changement sur l'avortement à l'intérieur du système de santé doit seulement être déterminé à un niveau national ou local, en vertu des processus législatifs nationaux», est-il encore écrit.

LAROUSSE «collapser», «show-room», etc

SUITE DE LA PAGE 1

à aucune obligation. Les mots «soft» et «hard» sont acceptés dans plusieurs sens. Comme abréviations de «software» et de «hardware», mots issus de l'informatique, comme adjectifs équivalents de «édulcoré» ou de «violent» (comme dans «hard rock»), et aussi pour qualifier le cinéma érotique. Ainsi, «soft» se rapporte à des actes sexuels simulés tandis que «hard» se réfère à des actes sexuels non simulés.

Le «Petit Larousse» n'introduit que deux nouveaux mots anglais mais en revanche, il confirme l'extension du sens de plusieurs mots anglo-saxons dans la langue française: «zapper», qui signifiait l'acte de changer de chaîne de télévision, traduit aussi maintenant le fait de changer de sujet tandis que «zoomer», terme photographique, est accepté pour décrire le fait de se focaliser sur un sujet. Le dictionnaire étend aussi le sens du mot «intégriste», qui devient un adjectif au sens général d'«intransigeant» et de «puriste». Il accepte le terme coranique «fatwa» comme consultation juridique donnée par un mufti, sans faire allusion au fait qu'il peut quelquefois s'agir d'une sentence de mort.

Au fil de ses 1 784 pages, 3600 illustrations et 84 500 articles, le Petit Larousse reprend aussi quelques mots de la langue espagnole, essentiellement culinaires, comme «tapas», «tacos» et «tortillas». Et comme chaque année, il fait une moisson de mots de la langue française courante (110 mots nouveaux pour 1995), parmi lesquels on retrouve «quadra», «provoc», «resto», «plantage» et des expressions comme «faire avec», «la totale» ou une «fille canon». On retrouve aussi dans le dictionnaire des échos de la crise économique avec des emplois nou-

veaux comme «les défavorisés», «les plus démunis», «les exclus» et «l'exclusion».

Côté noms propres, outre nos personnalités canadiennes nouvellement admises, le Petit Larousse fait entrer dans le dictionnaire la «chaîne CNN», le basketball Michael Jordan, de même que des scientifiques moins connus en France, comme le zoologiste Ernst Mayr ou le neuro-physiologiste Roger Wolcott.

Les autres dictionnaires usuels, qui disputent souvent au Petit Larousse l'exclusivité du droit de «dire le Français», ne sont pas en reste non plus dans l'introduction de nouveaux mots. Ainsi, le Petit Robert 1 (noms communs) donne également dans le langage familier avec des mots comme «catastrophiste», «collapser» (s'évanouir), «crapoteux» (sale), ou «sent-bon» (parfum).

À côté d'objets comme le «holster» (étui à revolver) et le «stetson», se trouvent l'«opinel» (célèbre couteau des paysans et des mondains français), le «futon», le «show-room» ainsi que des verbes comme «fétichiser», «désembuer» ou «revisiter».

Le dictionnaire Hachette encyclopédique fait de son côté une large place aux sciences, avec des termes comme «anténatal», «biodiversité», «empreinte génétique», «séroconversion», «oligothérapie», «sociobiologie». Les nouvelles technologies sont aussi très présentes, avec «télépage», «photocopage», «téléphone portable», «télé-travail», «hypermédia», «monocorps» et «monospace» (véhicules).

En juillet dernier, le Conseil constitutionnel avait annulé certaines dispositions de la loi du ministre français de la Culture, Jacques Toubon, sur la défense de la langue française, notamment sur l'interdiction des mots étrangers dans les relations privées.

ÉCHEC Aspirations politiques et vie familiale

SUITE DE LA PAGE 1

du Québec à Paris, la péquiste Louise Beaudoin, dans le comté de Chambly, n'est qu'un de ces cas patents. Un exemple que d'aucuns juge déplorable, l'exercice se soldant, quoiqu'il arrive, par le sacrifice d'une candidate de choix en moins sur les bancs de l'Assemblée nationale. Dans neuf comtés du Québec, 18 femmes se disputent ainsi entre elles le vote des mêmes électeurs.

Parmi ces comtés de «rivaux», on a remarqué celui de Chambly, mais aussi ceux de Rosemont, où la péquiste Rita Dionne-Marsolais fait la lutte à Nicole Thibodeau, et celui de Jean-Talon, où la candidate du PQ Diane Lavallée fait face à l'ex-mairesse de Sillery, la libérale Margaret F. Delisle.

Des duels féminins vont aussi bon train dans les comtés de Terrebonne, des Milles-Iles, de Deux-Montagnes, de Chapleau, des Chutes-de-la-Chaudière et de Kamouraska-Témiscouata.

«Que je gagne ou pas, il faut se dire qu'il y aura tout de même une femme en politique», affirme la candidate libérale dans Terrebonne, Mme Danièle Byles, une factrice pour Postes Canada pour qui, il va sans dire, l'expérience du porte-à-porte n'a plus de secret!

Même les groupes féministes sont mitigés à l'égard de cette nouvelle donne. «C'est peut-être un signe des temps. Ça veut dire qu'il y a assez de femmes pour se retrouver face à face. Ce n'est pas nécessairement négatif», soupèse Mme Françoise David, présidente de la Fédération des femmes du Québec.

De toute façon, ajoute-t-elle, on ne pose pas la question quand deux hommes sont rivaux. Faudrait-il s'inquiéter quand deux femmes sont dans la même situation? C'est davantage le petit nombre de femmes en politique qui doit nous faire soulever, croit Mme David. À ce titre, le Conseil du statut de la femme a déjà suggéré au gouvernement de verser une prime aux partis politiques qui réussiront à ce que le quart de leurs élus soient des femmes. Une suggestion restée sans réponse.

Par ailleurs, un rapide coup d'œil permet aussi de constater que bon nombre de candidatures féminines sont livrées «en chair à scrutin» dans des comtés impropres à l'adversaire. C'est le cas d'environ le tiers des candidates péquistes et libérales.

Ainsi, ce sont de femmes candidates que le PQ envoie au front dans les comtés de Mont-Royal, de Laporte, de Lafontaine, d'Orford, de Nelligan... Toutes aussi téméraires, les candidates libérales vont défendre les couleurs du PLQ dans Gouin, Chutes-de-la-Chaudière, Rouyn-Noranda...

À ce chapitre, les partis comme les principales intéressées nient vertement que leur présence dans un comté soit l'objet d'un triste calcul électoral.



Lucienne Robillard



Louise Beaudoin



Margaret Delisle



Diane Lavallée

mer les gens sur nos intentions», insiste la candidate péquiste dans le château-fort libéral de Mont-Royal, Mme Magda Greiss.

Elle-même approchée pour se porter candidate, la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Mme Françoise David, admet que plusieurs appelées font faux bond aux partis parce qu'elles ne peuvent concilier leur vie familiale et une vie de députée partagée entre le comté et Québec. «Ce n'est pas pour rien qu'on retrouve beaucoup plus de femmes en politique municipale», ajoute-t-elle.

Aux élections de 1985, le Parti québécois présentait 17 candidates et le PLQ 15. Quatorze libérales furent élues et quatre députées péquistes. En 1989, les libéraux firent élire 15 de leurs 33 candidates et le PQ, huit de ses 21 recrues féminines. Aux élections fédérales de l'automne dernier, huit des 54 députés élus sous la bannière du Bloc québécois étaient des femmes.

CHANCE

Optimisme face à l'avenir du Canada

SUITE DE LA PAGE 1

déralisme? Si les Québécois se déclarent disposés à donner une autre chance à un effort de renouvellement du fédéralisme, ils doutent d'avoir droit à la réciprocité. À cet égard, l'opinion des Québécois est partagée à parts égales. 39,4% sont d'avis que «le reste du Canada est prêt à renégocier avec le Québec un renouvellement du fédéralisme». Alors que 39,2% croient que non.

Par delà l'incertitude et les divergences, l'optimisme prévaut face à l'avenir politique du Québec au sein de la fédération canadienne. Les sondeurs ont voulu recueillir les impressions des électeurs sur les chances du Québec de «faire encore partie du Canada», dans quatre ans, à la fin du mandat du gouvernement qui sera élu le 12 septembre prochain. 18,5% des Québécois estiment que ces chances sont très fortes; 43,5% les jugent assez fortes; 25% les croient plutôt faibles et 7% les considèrent très faibles.

Dans la même logique, les Québécois ont une idée bien arrêtée de la décision qu'ils prendront quand le temps viendra, sur le statut politique de leur province. S'il y avait eu un référendum sur la souveraineté du Québec entre le 30 août et le 4 septembre, 51% auraient voté contre et 37,3% se seraient prononcés en faveur. Et quand on leur a demandé si ce choix était définitif, 57,6% ont répondu oui et 34,1% ont dit non.

Dans la pratique, qu'arrivera-t-il à court terme et à moyen terme si le PQ prend le pouvoir lundi prochain? 59% contre 32% sont convaincus que la vie économique continuera comme maintenant;

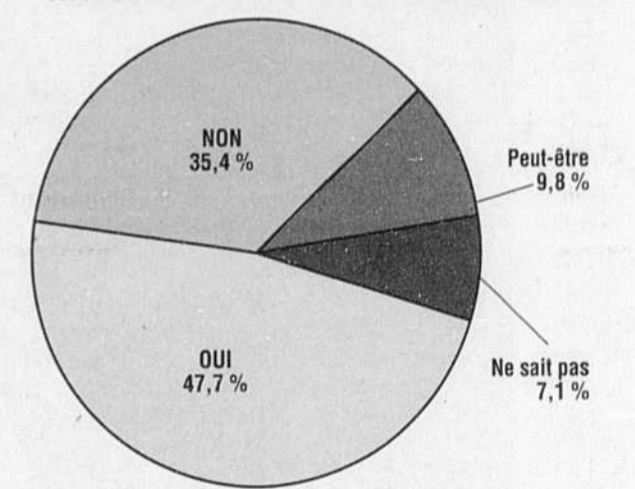
28% appréhendent une baisse sensible du niveau de vie, mais 61% n'en croient rien; 46% sont confiants que les taux d'intérêt demeureront les mêmes, alors que 36% craignent que l'on assiste à une hausse; 44,8% contre 44,2% prévoient une augmentation des taxes et des impôts; 47% contre 33% sont d'avis que la cote financière du Québec ne bougera pas.

La ventilation de certaines de ces données tend à confirmer le caractère ambivalent et du comportement électoral. Ainsi, 36% de ceux qui déclarent leur intention de voter pour le PQ se disent disposés à donner

une autre chance à des négociations avec le Canada anglais pour le renouvellement du fédéralisme. Dans la même logique, 18% de ces voteurs péquistes annoncent que lors du référendum, ils voteront contre la souveraineté.

Pour le vice-président de Sondagem, Jean Noiseux, il ne faut pas voir en cela de contradictions. À son avis, l'explication tient au fait que la base électorale du PQ s'est sensiblement élargie et qu'on y trouve un fort pourcentage de libéraux déçus, de fédéralistes fatigués et de nationalistes modérés. M. Noiseux est également convaincu que parmi les ex-libéraux qui sont attirés par le PQ, il y a un bon nombre d'adeptes de la social-démocratie, dont les convictions sont incompatibles avec le courant néo-libéraliste qui domine actuellement le PLQ.

D'APRÈS VOUS, UNE VICTOIRE DU PARTI QUÉBÉCOIS SERAIT-ELLE CONSIDÉRÉE PAR LE CANADA-ANGLAIS COMME UN AFFRONT?



FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER
2075, rue de Champlain, Montréal (Québec) H2L 2T1
Téléphone : 322-2144

ENFANTS: LA VIE EN CONFETTIS ?

Quatrième Grande conférence sur la famille

Entrée libre

Lundi 15 SEPTEMBRE

À 19H30, SALLE ALFRED-LALIBERTÉ (J-M400)

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

À MONTRÉAL

MÉTRO: BERRI-UQAM



Année internationale de la famille

Garderie, école, terrain de jeux, nouvelle maison, ex-quartier, maman, papa, nouveau parent, la voisine, le professeur, la monitrice, le meilleur ami, la tante... la vie d'un enfant se joue sur plusieurs scènes et met en présence de nombreux acteurs.

Comment favoriser le développement harmonieux d'un enfant dans le cadre d'une vie empreinte de situations diverses, de changements et d'adaptations? Comment éviter que l'enfant ne sente devenir un pion sur l'échiquier compliqué de nos vies?

Conférencier: Camil Bouchard
Docteur en psychologie, professeur et chercheur

Camil Bouchard est membre fondateur du Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale de l'UQAM

M. Bouchard a été président du Groupe de travail pour les jeunes qui a produit le rapport «Un Québec fou de ses enfants».

Renseignements: madame Solange Roy, (514) 987-4876

Université du Québec à Montréal

LE DEVOIR

nt northern telecom

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

PUBLICITÉ (514) 985-3344
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3399
PUBLICITÉ NUMÉRIQUE (1-800-363-0305)

SERVICE À LA CLIENTÈLE
- Extérieur (sans frais) -
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE,
MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355